

PARIS-CENTRE

Regional Quotidien
QUINZE CENTIMES

Quinzième année. - N° 5.282

ABONNEMENTS :
D'AN 12 fr. 00
6 mois 6 fr. 00
3 mois 3 fr. 00
Autres départ. 12 fr. 00
Union postale 12 fr. 00

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

PUBLICITE (Annonces et réclames), 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX : PARIS 272-43

VENDREDI
 10
 AOUT 1923

“...Les charges résultant de l'agression seront supportées en entier par l'agresseur...”

(Séance de la S. D. N. du 8 août)

Nous sommes d'accord... Que les Allemands paient.

A LA COUR DE CASSATION

Le pourvoi formé par Krupp et ses directeurs est rejeté

Paris, 9 août. — La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par Krupp, Von Bohlen, et les directeurs d'usine Bruhr, Hartwig et Osterlin, condamnés par le Conseil de Guerre de Weiden, le 18 mai dernier, à 15 ans de prison et à une amende de 100 millions de marks.

Le siège du ministère public a été occupé par M. l'avocat-général Mornet. Aucun



Krupp von Bohlen

Le territoire étranger occupé à la suite de la guerre pour la protection des intérêts publics est un territoire ennemi au sens de l'article 63 du Code de justice militaire.

A été rejeté en même temps le pourvoi de l'ouvrier Muller, qui avait été condamné à 7 mois de prison, en raison des mêmes incidents.

Le pourvoi des Irlois so dats assans est rejeté

Paris, 9 août. — Le 11 juillet 1923, le Conseil de guerre d'Orléans, condamnant à la peine de mort et à la dégradation militaire, les trois soldats Bogoris, Valeron et Maury, qui avaient tenté d'assassiner le sous-lieutenant Lacarrière, dans le train Paris-Nancy.

Leur pourvoi a été rejeté aujourd'hui par la Chambre criminelle de la Cour de cassation.

LEGION D'HONNEUR

Paris, 9 août. — L'« Officiel » publiera demain une importante promotion de la Légion d'honneur, au titre du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

M. Henri Bergson est élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur. Sont promus commandeurs : MM. Paul Bourget, Thamin, de l'Institut, Edmond Potier, conservateur des Musées nationaux.

Parmi les nouveaux officiers, citons MM. Mortet, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Genève, Henri Rabaud, directeur du Conservatoire de musique et de déclamation, Henri Bernstein, auteur dramatique, Paul Dukas, compositeur, Acler, artiste peintre, Bouchard, statuaire, Goursat, dit Sem, dessinateur.

Suit un grand nombre de professeurs : nous citerons parmi les hommes de lettres : Maurice Renard, Paul Valéry, Mme Julia, directrice de l'Académie Julian, Paul Laurens, artiste-peintre, Lucien Métivet, dessinateur, Roger Ducasse, compositeur, Edouard Ristel, pianiste, Jean Coquelin, artiste dramatique, Vanni Marcoux, artiste lyrique, Coussé, professeur au lycée de Roanne.

Berlin, 9 août. — A Stettin et à Dresde, de nouvelles manifestations contre la cherté de la vie, ont eu lieu.

Hier, à Stettin, les ouvriers des chantiers Vulcan ont abandonné le travail à cause du refus de supplément de salaires pour l'achat de vivres. Tous les cafés et les restaurants ont été fermés.

IL SAUVE SON OUVRIER MAIS SE TUE

Nancy, 9 août. — S'étant porté au secours d'un de ses ouvriers pulsateurs, nommé Sturmer, pris par les émanations délétères qui se dégagent du puits, au sémaphore de Bosserville, près de Nancy, le conducteur des travaux, Abel Gény, 43 ans, réussit à sauver son ouvrier, mais pris lui-même de syncope, au sommet de l'échelle, il tomba au fond du puits, et se noya.

Gény était père de 6 enfants.

Dans un terrain vague de Paris des terrassiers découvrent cinq squelettes de femmes

Quels crimes se sont accomplis dans ce terrain il y a 15 ans ?

Paris, 9 août. — Une découverte macabre a été faite en émoi le populaire quartier de la Maison-Blanche.

Il pouvait être 15 heures quand des terrassiers qui creusaient la terre pour aménager une petite cour entre deux pavillons neufs à l'angle de la rue Damesse et de la rue Bourgon, poussèrent une exclamation de surprise : ils venaient de mettre au jour à moins d'un mètre de profondeur dans un terrain fait exclusivement de remblais, un crâne en parfait état de conservation.

Poursuivant leurs fouilles avec de plus grandes précautions, ils découvrirent quatre autres crânes, à l'un d'eux adhérait encore une petite touffe de cheveux de femme, et tout à côté se trouvait un amas de tibias et de fémurs.

Un tas de tibias

En les observant de près, on s'aperçut que l'un des tibias nettement sectionné devait avoir été scié avec soin.

Quant aux crânes, ils semblaient avoir appartenu à des femmes adultes.

Pressés par la besogne, les terrassiers mirent ces ossements de côté, et poursuivirent leur travail. Des enfants qui s'ébattaient près de là, apercevant les têtes de mort, s'approchèrent et saisirent deux des crânes qu'ils maintinrent sans trop de crainte. Un voisin les avertisseurs leur ordonna de laisser là ces débris, puis s'en fut avertir M. l'aveugle, Commissaire de Police.

Deux agents arrivèrent bientôt et demeurèrent de garde près des ossements. Le chef de chantier nous a confié par le menu la découverte de ses hommes, et nous avons pu voir, dissimulés sous une boîte de paille, les crânes et les ossements, dont l'enfouissement nous paraît devoir remonter environ à une quinzaine d'années, les tissus osseux quoique solides encore dans leur ensemble présentant déjà des parties friables.

Aux voisins rassemblés autour du chantier, nous demandons aussitôt si ce terrain n'a jamais joint quelque cimetière. « Certainement non, nous répond l'un d'eux, avant la guerre, il n'y avait là qu'un terrain vague sur lequel des bricoleurs avaient construits quelques baraques, comme on en voit à certaines portes de Paris.

Le vieux garagiste

Ici même s'élevait la cabane en planches d'un vieux garagiste qui jouissait, il faut bien le dire, d'une sinistre réputation. On assurait qu'il avait été condamné autrefois pour divers attentats.

Diabla, voilà qui ouvre des horizons, et qu'est devenu cet individu.

Il est mort il y a quelques temps déjà, mais je me souviens qu'il y a exactement six ans, quand ce terrain fut vendu aux deux propriétaires qui y ont élevé en ce moment les pavillons que voici, on eût toutes les peines du monde à obtenir de lui qu'il démentât.

Vainement, lui faisait-on comprendre qu'il lui fallait transporter sur un autre coin du terrain vague, son forage en planches, et la petite soule bâtie de même façon, qui s'élevait à l'endroit même où l'on a découvert ces ossements.

Une obstination suspecte

Il ne voulait rien entendre, et s'agrippait à son bout de terrain pour des raisons que nous échappèrent alors, mais que nous croyons comprendre aujourd'hui.

Telles sont les déclarations qui nous furent faites.

L'obstination du vieux garagiste, rapprochée de la découverte des cinq crânes enfouis sous son écurie laisse peu de doute touchant la provenance de ces ossements. Sans doute, appartenant-ils à des victimes du vieux garagiste, qui enterrait là une partie des cadavres.

On s'explique mal l'absence de certains ossements, notamment des gros os du bassin, peut-être jetait-il les fèces dans la Seine, afin d'échapper à toute reconnaissance possible de l'identité des malheureuses victimes.

Nul doute qu'une enquête serrée de la police sur des faits qui ne remontent pas probablement à plus de quinze ou vingt ans, ne fasse connaître bientôt la vérité sur ce Soleiland impuni.

LA TRAVERSEE DE LA MANCHE A LA NAGE

Boulogne-sur-Mer, 9 août. — Le nageur Michel, qui a pris le départ pour la traversée de la Manche à la nage la nuit dernière au pied de la falaise du cap Gris-Nez, continue ce matin sa tentative, il paraît à mi-chemin.

La mer est très calme et le temps très chaud. Le nageur parvint à accomplir son tour de France, est à bord du bateau convoyeur, il a pris plusieurs fois la mer pour entraîner Michel.

On doit rappeler que dans ses dernières tentatives, Michel fut handicapé par un violent mal de mer.

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 9 août. — Temps probable pour la région parisienne : La période de beau temps se continue, vent d'ouest à nord-ouest, 2 à 3 mètres, ciel clair ou peu nuageux, brumes le matin après une nuit plus douce que la précédente, baisse légère de température, minimum environ 18.

Temps probable pour le Centre : Beau temps, vent du nord-ouest 2 à 3 mètres, ciel clair ou peu nuageux, température nocturne en hausse, diurne en légère baisse sur la veille, minimum de température environ 20.

Temps probable pour le Massif Central mêmes probabilités que pour le Centre.

Les Anglais l'ont avoué, ils ne peuvent rien contre la France

Gardons donc nos positions et ne nous prêtons pas à la manœuvre de M. de Keynes

C'est un fait que la France a actuellement une situation telle qu'elle n'en avait pas occupée depuis bien longtemps dans le monde. Elle a le droit, la logique, la force sans excès d'orgueil et sans passion. Voilà ce qui ressort d'une manière lumineuse des derniers documents diplomatiques dont la publication est vraiment accablante pour nos adversaires. Comptons avisons-nous raison de soulever la pleine publicité du débat. Il a fallu encore une sottise de nos adversaires pour nous procurer cet avantage. Grâce leur soit rendue !

Il y a pourtant des gens qui ne sont pas encore contents. Ils vous abordent l'air inquiet et vous glissent dans le tuyau de l'oreille : « C'est vrai, nous les avons bien eus cette fois. Mais prenons garde à la revanche. Qu'est-ce qu'ils vont bien pouvoir nous préparer ? »

Je réponds le plus tranquillement du monde : « Rien ». Entendons-nous, à condition que nous ne fournissions pas nous-mêmes les verges pour nous fouetter.

Laissons à eux-mêmes, les Anglais sont absolument inexistants. Lord Curzon en a fait l'aveu le plus ingénu quand on lui a demandé ce qu'il comptait faire. Il a répondu pris au dépourvu, qu'il était incapable d'en avoir la moindre idée. Le comble est que personne n'en a manifesté la moindre surprise. Personne n'a invité le noble marquis et ses collègues à céder la place à des gens pourvus de plus d'imagination. C'est qu'il n'y en a pas.

On trouve bien des initiatives chez des personnalités qui n'ont pas le sentiment des responsabilités gouvernementales. Encore ces velléités de suggestion ne font-elles que soulever l'absurdité de toute œuvre sérieuse.

Que propose M. de Keynes ? L'Angleterre devait poser à la France ce dilemme : « Ou bien vous évacuez la Ruhr, vous acceptez de fixer le chiffre nominal de l'indemnité allemande à 50 milliards de marks. Vous confiez le soin de fixer les modalités de paiement à un Comité choisi par la commission des réparations comprenant un délégué américain ; ou bien l'Angleterre renoncera ses troupes de Cologne, revendiquera sa part entière de l'indemnité allemande et fournira en remboursement immédiat et intégral de la dette de guerre française ? »

On se demande vraiment s'il est possible de pousser plus loin l'incohérence. D'une

La maladresse de Cuno

Paris, 9 août (de notre correspondant diplomatique, par téléphone). — On est très satisfait à Paris des déclarations de M. Cuno. Le chancelier a trouvé moyen d'avouer la débâcle allemande, de dire des choses très désagréables aux Anglais, et de confirmer l'exactitude de la thèse française de contrainte. Que pouvait-on souhaiter de plus ?

Les discours de M. Cuno n'est pas autre chose que la tactique de Ludendorff transposée dans le domaine politique : jouer le tout pour le tout. Les Allemands sont très têtus et mauvais joueurs. Plutôt que de reconnaître qu'ils ont perdu et liquider honorablement, ils préfèrent risquer jusqu'à leur dernier pennig.

Telle est la proposition du chancelier, et elle a été exposée sans aucune ambiguïté. On ne savait lui reprocher quoi ? tout simplement parce que la capitulation ne lui rapporterait rien. Les Français resteraient dans la Ruhr, le chiffre des réparations ne serait pas diminué, la liquidation du gâchis financier ne pourrait être évitée.

Alors, à quoi bon encourir le blâme d'une défaillance, que la marmitte aille au feu jusqu'à ce qu'elle explose. On comprend que M. Cuno parle ainsi, parce qu'il risque de recevoir 12 balles dans la peau s'il parlait autrement.

On comprend aussi que personne ne revendique une succession aussi désagréable. On comprend aussi que les magnats de l'industrie ne tiennent pas à provoquer une liquidation, alors qu'ils ont mis leur fortune à l'abri.

Mais ce qui est inexplicable, c'est l'apathie des classes moyennes et du peuple qui sont complètement ruinés. Peut-être faut-il attribuer cette attitude à un point d'honneur patriotique et surtout à cette docilité des masses allemandes, dont on a fait l'épreuve pendant la guerre.

En réalité, la galère continue de voguer aussi longtemps que les faibles pilotes sont maîtres es éléments. Les industriels vont avancer quelques millions, pour permettre de continuer les achats au dehors, mais comment pourra-t-on réorganiser le marché intérieur avec un monnaie qui perd 100 % de sa valeur en quelques heures. C'est le point délicat que M. Cuno s'est bien gardé d'aborder.

UN ASSASSIN FUSILLÉ

Constantine, 9 août. — Le Conseil de guerre de Constantine, dans sa séance du 5 février dernier, avait condamné à la peine de mort le nommé Abd El Kader Ben Mohamed, de la tribu des Libans, dans le territoire militaire de Biskra, pour l'assassinat du jeune berger Sidi Okba.

Le chef de l'Etat ayant refusé sa grâce, le meurtrier a été passé par les armes ce matin, au lever du jour à Biskra.

Du pain et du vin

Plus que difficile, pour un journaliste consciencieux, de remplir son devoir, de ne pas tromper ses lecteurs. Mais, dirait-on, il n'y a qu'à se renseigner, qu'à consulter les documents, les statistiques officielles, que les ministères, que les administrations publiques mettent gracieusement à sa disposition, lui fournissent, même généreusement, à seule fin de reproduction. Si, malgré ces pièces officielles, il doute encore, rien ne lui est plus facile de s'enquérir auprès des intéressés, de les questionner, d'enregistrer immédiatement leurs réponses. Hélas, hélas ! plus le publiciste enquête, contre-enquête, plus il informe, plus il cherche à éclairer sa religion, plus il est éveillé, plus il doute, moins il est certain ; et si, malgré tout, il persiste dans ses investigations, il finit par se demander si même il existe.

Depuis bientôt un mois, nous appuyant sur les déclarations de M. Chéron, ministre de l'Agriculture, en maintes circonstances, notamment dans les assemblées et fêtes agricoles, déclarations confirmées du reste par les communiqués de son ministère, et les discours de ses collègues du cabinet, nous avons été heureux d'annoncer, d'affirmer même que la récolte du froment, en 1923, suffirait aux besoins de la France.

Cet heureux pronostic ne serait pas exact. Le Journal d'Agriculture pratique y réplique en ces termes :

Il est désormais acquis que le retard redouté avec raison dans la récolte du blé aura été compensé, particulièrement au moins pendant les dernières semaines au mois de juillet. Toutefois, il convient de ne pas se hâter de proclamer que la moisson sera d'une abondance exceptionnelle. Des notes d'une allure plus ou moins officieuses ont été lancées dans la circulation ; elles affirment que la production du blé oscille entre 75 et 80 millions de quintaux et que, grâce à l'appoint de l'Algérie, il sera inutile de recourir aux importations étrangères. Or, la vérité est que personne ne peut dire actuellement quel sera le rendement réel. Les pronostics de ce genre ne peuvent que provoquer la hausse, en incitant les agriculteurs à des ventes prématurées. Peut-être n'est-il pas d'autre but, c'est pourquoi il convient de s'en méfier et de rester sur la réserve.

De ce démenti, assez vague d'ailleurs, qui n'en est pas un tout en étant, on peut tirer tous les arguments possibles et imaginables, et surtout des critiques à l'adresse du ministre. Les journaux antiministériels n'y manquent pas. Ils reprochent à M. Chéron d'avoir facilité de tout son pouvoir le warantage du blé. Le producteur qui trouvait, écrivait-ils, un crédit représentant jusqu'à 60 pour cent de la récolte, n'étant pas obligé de la vendre, voyait les cours monter avec une satisfaction partagée par son ministre. Ce qui ne l'empêchait pas, d'ailleurs, quelques semaines plus tard, de faire appel au patriotisme des agriculteurs pour jeter sur le marché les stocks qu'ils avaient tranquillement constitués.

Inde vice. Les cultivateurs se sont débarrassés de leurs stocks, le prix du blé a baissé. Et les mêmes journaux qui font un crime à M. Chéron d'avoir prêté la main à des spéculateurs, plus ou moins honnêtes, s'élevaient encore contre lui et l'accusaient des mêmes méfaits : « D'une façon générale, d'après ce que j'ai entendu, écrit l'un d'eux, l'optimisme ministériel paraît quelque peu excessif. » Pour peu que l'on lise entre les lignes, on devine où ils ne confèrent veulent en venir.

Du reste, ils ne dissimulent pas leur intention, en donnant à entendre que, malgré la baisse des blés et des farines, le prix du pain se maintiendra à son niveau actuel, pour que les boulangers ayant vendu à perte, doivent la récupérer.

Reste à savoir, si l'abondance est une excellente chose. Le hasard d'un déplacement a conduit un de nos amis dans des orages et les causes de grêle n'ont pas régions viticoles, la précipitation, ou les causes de ravages. Il a regardé les vignobles, il les a trouvés superbes, indemnes de toute maladie, les ceps sont chargés de raisins. Ne se rendant pas au témoignage de ses yeux, il a interrogé les vigneronnes. Tous, sans exception, ont exprimé amèrement leurs craintes d'une trop abondante vendange. — L'an dernier, ont-ils dit, nous avons fait beaucoup plus de vin que nous espérons, mais ce vin est resté dans nos caves, nous n'avons pu le vendre à l'importer quel prix. Si, cette année, nous récoltons autant qu'en septembre et octobre dernier, nous ne saurons où mettre notre vendange, nous manquerons de fûts, et en trouverons nous à des prix abordables, nos chais seraient trop étroits. Le prix du vin subira une nouvelle et importante baisse, nous ne rentrerons pas dans nos frais, l'abondance nous ruinera. Et d'aucuns d'ajouter, les larmes aux yeux : « Trouverons-nous même des acheteurs ! »

Curieux paradoxe. Le bien-être de l'un ne devrait être une cause de richesses pour l'autre ? Les choses se passeront cependant, à condition que des réformes soient opérées, que des modifications soient apportées à nos tarifs douaniers et de transport, que nos exportations et nos importations soient facilitées. Malheureusement, ce sont là des questions de politique proprement dite et d'économie sociale.

P.-H. SAINT-POL

45° à Toulouse
39° à Nevers
38° à Nîmes
37° à Bourges

DANS LE MIDI, DANS LE CENTRE LES FORÊTS FLAMBENT

Moins heureux que le mark, qui à toute vitesse dégringole vers zéro, le thermomètre monte le moins rapidement que le livre sterling. Où ne montera-t-il pas ? Les cotes atteintes, hier, sont les plus impressionnantes que l'on ait enregistrées en France depuis plus d'un siècle.

Naturellement, dans cette course aux sommets caniculaire, le Midi arrive en tête. Toulouse, la ville rose, accusait hier 45 degrés à l'ombre, battant tous les records.

Sur tous les points, on signale de grands incendies de forêts.

Dans l'Aude, tout près de la station balnéaire d'Alet, le feu a détruit de vastes plantations de chênes-verts au lieu dit « Vantail » et « Auzinas ». Toute la forêt de Bram est éclairée par les feux du sinistre, dont on n'a pu encore se rendre maître.

Des cas d'insolation

A Nîmes, la chaleur est des plus accablantes. Le thermomètre a dépassé 38 degrés. On signale des cas d'insolation, notamment un ouvrier auxiliaire de la voie ferrée mort en travaillant et un boulangier, nommé Michon, tombé d'insolation pendant qu'il chargeait sa voiture.

Dans les Pyrénées-Orientales, de nombreux incendies ont éclaté à Céret, Tresserres, Montesquieu, Maureillas, ainsi que dans le Gard, l'Hérault, la Lozère et la Gironde. Partout les dégâts sont importants.

La vague de chaleur, si elle se fait sentir avec plus d'ardeur dans le Midi, n'épargne pas pour cela les autres régions.

Toute la France souffre de la chaleur sans parler de l'étranger. On signale, en effet, que de nombreuses personnes, inconnues par la canicule, se sont évanouies, à Washington, pendant le défilé du cortège funèbre du président Harding.

Paris est dans la moyenne, avec 30 à 32 degrés.

Dans le Centre, on a noté, hier, 39° à Nevers et Fourchambault, 37° à Bourges ; 35° à Clermont-Ferrand.

A Claison-sur-Saône, la sécheresse a causé plusieurs incendies au bord des voies du P.-L.-M. où les étincelles faillissant du foyer des locomotives allument des foyers dans les herbes sèches et roussies par le soleil.

Trois incendies se sont déclarés à Chaudes-Mesvres et Denigny. D'autre part, la ferme Marlin, à Lessard-en-Bresse, a été également incendiée, et, faute d'eau, les pompiers n'ont pu agir.

Les récoltes en danger

L'actuelle température, si préjudiciable aux récoltes, menace malheureusement de continuer. La situation sans vent, le ciel clair, ce sont déjà de bonnes raisons, mais il faut y ajouter que les perturbations ne nous atteignent pas, parce qu'elles passent sur l'Irlande se dirigeant sur la Scandinavie. Du moins, c'est ce qu'affirment les météorologues.

Et pendant ce temps, les rivages de la Manche et de la Bretagne se contentent de maxima d'environ 20 degrés ; les moyennes sont de 19 à Brest et Cherbourg et de 18° 5 au Havre.

Hélas ! que ne pouvons-nous faire vers le littoral breton.

Un gu' de chevaleresque

Genève, 6 août. — Une dame Coninx, accompagnée d'un guide nommé Bischof, faisaient l'ascension du Moine, par le côté du sud. Quand le guide fit un faux pas et tomba dans une crevasse, Mme Coninx, épuisée, en se jetant sur le sol, s'accrocha au terrain et s'arrêta près du bord de la crevasse. Mais elle ne fut pas assez forte pour soulever le guide, suspendu à l'extrémité de la corde. Après avoir vainement attendu du secours, Bischof décida de se sacrifier pour sauver la vie de sa cliente. Il lui ordonna de couper la corde afin qu'elle pût se relever. Après avoir résisté pendant quelques temps, Mme Coninx, presque à bout de forces, finit par céder. Elle coupa la corde. Mais celle-ci avait entraîné si profondément le bord qu'avait qu'elle y était prise et gelée, de sorte que la corde coupée, Bischof resta suspendu dans le vide. Trois heures après, un parti d'alpinistes fut aperçu et vit les signaux de Mme Coninx. Il réussit à délivrer Bischof.

ARRESTATION MOUVEMENTÉE D'UN ASSASSIN

Saint-Rémy, 9 août. — Francisque Vacher, 23 ans, repris de justice, qui dimanche dernier, blessait gravement d'une balle de revolver dans l'abdomen un autre apache, Grattasol, a été arrêté cette nuit après une chasse difficile, par quatre inspecteurs de la Sûreté.

Vacher, armé d'un revolver, époussa toutes ses cartouches sans heureusement atteindre les policiers, et ne se rendit qu'après un lutte désespérée.

Deux cadavres sur la route

Lyon, 9 août. — Un cantonnier a trouvé sur la route d'Elmuet (Haute-Savoie), un homme agonisant, âgé de 45 ans environ, à la barbe grisonnante. Il était correctement vêtu mais n'avait qu'une seule chaussure au pied, portant une marque d'un marchand de Senlis.

Il n'avait sur lui ni papiers, ni pièces d'identité, il est décédé trois heures après à Elmuet.

A Savignoles (Rhône) des fermiers ont découvert un corps d'homme déshabillé qui n'a pu être encore identifié.

Dernière Heure

DEUXIEME EDITION — O — TROIS HEURES DU MATIN

Au Reichstag un orateur développe les causes de la misère allemande

Berlin, 9 août. — Le Reichstag a commencé aujourd'hui la discussion des déclarations gouvernementales d'hier.

Le premier orateur, le député socialiste Hermann Müller insista sur les misères du peuple, l'excitation qui en résulte et qui n'est pas l'œuvre d'agitateurs, dit-il, mais de leurs billets de banque, dit-il, billets d'ailleurs appelés « roubles » l'Allemagne, les ménagères n'obtiennent presque rien sur le marché, et ce n'est pas M. Poincaré qui a amené cet état de choses. Il est évident qu'en Allemagne, les représentants de ceux qui aident Poincaré sont assis à droite du Parlement avec les représentants des agriculteurs qui ne font pas leur devoir (vives protestations à droite).

S'occupant ensuite de la politique française, l'orateur déclare que les militaristes français ne se réjouissent pas longtemps de la séparation de la Rhénanie d'avec le Reich, si jamais ils arrivaient à ce but. L'orateur est souvent et violemment interrompu par la droite.

Il termine en déclarant que le résultat des débats en Angleterre est nul pour l'Allemagne, qui doit faire tout son possible pour échapper au contrôle financier qui la menace.

Le député Marx, du centre, fait une déclaration au nom du parti, demandant que les mesures annoncées soient exécutées immédiatement.

Le député Stresemann, leader populiste, déclare qu'actuellement il s'agit de choses plus importantes que du remplacement du cabinet par un autre, il s'agit de sauvegarder l'état constitutionnel de l'Allemagne.

Le nationaliste Hergt demanda non seulement la continuation de la résistance, mais son renforcement. Il réclama le rétablissement du service obligatoire en Allemagne, et demanda que la commission de contrôle fut chassée d'Allemagne, que tous les Belges et Français en fussent expulsés, et que le paiement des réparations soit véritablement arrêté.

L'orateur invita le chancelier à faire preuve d'énergie.

Le ministre des Affaires étrangères prit ensuite la parole. Il exposa que la réponse française du 30 juillet à la note anglaise du 20 juillet contenait les véritables intentions de la France, à savoir l'organisation du chaos économique, politique et social en Allemagne, pour extorquer encore plus d'argent.

Le ministre soutint ensuite que le traité de Versailles n'autorisait pas l'action isolée d'un créancier au détriment de tous les autres. Il compara ensuite les comptes des versements des prestations d'après les calculs allemands et les calculs français.

Du côté allemand, on arrive au total de 45 milliards de marks-or, tandis que du côté français, on arrive qu'à 8 milliards de marks-or.

Le traité de Versailles, dit-il, est un jugement injuste, et le peuple allemand en demande la révision pour des considérations morales, c'est-à-dire pour finir avec le traité que ce jugement a inspiré.

Le ministre termina en disant que l'Allemagne refuse de subir l'esclavage, et d'aider à forger ses propres chaînes.

Le Reichstag s'est ajourné à demain pour la seconde lecture des projets d'impôts.

LES NOYADES

Manbeuge, 9 août. — Un soldat du 509^e régiment de chars d'assaut, Jules Héning, s'est noyé en se baignant.

Comme il se baignait à l'école de Douai, M. Marcel Lecoin, 30 ans, a été frappé de congestion, et a coulé à pic. Il n'a pu être rappelé à la vie.

UN INSECTE IMMOBILISE 300 CHEVAUX

Le Bourget. — Il résulte de récentes constatations effectuées dans les principaux aérodromes, et notamment au port du Bourget, que les avions jouent un rôle inédit dans la chasse et la destruction des insectes.

En cette saison chaude où ces bestioles siées et généralement nuisibles pullulent un peu partout, on remarque sur les hélices des avions qui rentrent de longs voyages de minuscules taches de sang, détail curieux, on ne retrouve jamais les ailes ni les corps des victimes, ils sont violemment rejetés par l'hélice et parfois pénètrent à travers les prises d'air du moteur jusque dans les parties essentielles de celui-ci.

On a vu des mouches s'introduire de la sorte dans le carburateur, obstruer le circuit, et empêcher l'avion une fois revenu à terre de reprendre son vol. C'est ainsi qu'un châtif insecte peut immobiliser 300 ou 300 chevaux.

LES COURSES DE VICHY

Malgré la chaleur excessive, il y avait beaucoup de monde au pesage pour cette avant-dernière journée.

L'épreuve importante du programme, le Prix de la Société d'Encouragement a été gagnée sans discussion par Violetta, à M. Guesnier. Impasse a continué l'heureuse série de M. Guesnier en enlevant avec netteté le Prix du Commerce.

Quatrième Prix de la Société d'Encouragement, 10.000 francs, 2.000 mètres, 5 partants. — 1. Violetta, à M. Guesnier (Lartigue); 2. Rayon de Miel, à M. Guesnier (Meunier); 1 longueur 1/2, 1 longueur.

Non placés : Loetitia, Pariakez, Double Blanc.

Temps : 2 m. 7 s. 1/5.

Pari-mutuel : pesage, gagnant : 5,50; placés 25,50, 13; pelouse, gagnant : 7; placés 28, 18.

LE MAJOR MICHEL ABANDONNE

Londres, 9 août. — Un télégramme de Douvres annonce que le major Michel a abandonné sa tentative de traversée de la Manche.

L'IDENTITE DES SQUELETTES

Paris, 9 août. — Nous avons dans la soirée continué notre enquête sur la découverte dans le quartier de la Maison-Blanche de cinq squelettes.

Nous avons pu nous entretenir avec le Docteur Séguin, qui avait été commis pour examiner les ossements. L'homme de l'art est formel.

Ces débris humains sont vus, ils datent d'un moins 50 ans, tout porte à croire que ce sont les restes de quelques victimes de la Commune qui ont été enterrés dans ce terrain vague.

Ainsi l'émoi provoqué dans le quartier est maintenant dissipé. La police a fait fausse route, elle croyait avoir retrouvé les cadavres qui furent tant recherchés au cours d'une affaire encore fameuse.

LA BOULE NIVERNAISE

19^e Grand Concours Régional

Nous rappelons que le concours régional de Boules se disputera entre les Sociétés de Nevers, Orléans, Vichy, Autun, Gueigny et Souvigny (Allier), dimanche prochain 12 courant, sur le bouledrome du Viaduc.

Le tirage au sort pour la répartition des quadrettes aura lieu à 9 heures précises.

Tout fait prévoir que la lutte sera chaude.

L'ATHLETISME A NEVERS

Dimanche prochain 12 août, à 14 h. 30, au Pré-Fleuri, éliminatoires en vue du Challenge du Souvenir.

Au programme : 100 mètres, 400 mètres, 1.500 mètres plat, 110 mètres haies; saut en hauteur avec élan; saut en longueur avec élan; poids; saut à la perche.

Tous les coureurs de l'U. S. N. sont priés d'assister à cette réunion.

FOOT-BALL CLUB COSNOIS

Athlétisme. — Le mercredi 15 août, l'équipe d'athlétisme de F. C. Cosnois, se rend à Auxerre pour participer au challenge d'athlétisme organisé par l'A. V. S. A. Rendez-vous maison Perron, à 6 heures du matin, pour départ en camion à 5 h. 30, très exactement.

SOCIETE DE TIR DE MOULINS

Voici le classement, au 5 août, des tireurs ayant pris part au concours :

Carabine Flobert à 12 mètres. — Catégorie excellence : MM. Pelletier 116 points, Chevalier 110, Chesneau 109, Beaume 104, Gallot 101, Nègre 98, Maitre 95.

Catégorie A : MM. Gavard 93, Loustrier 96, Catégorie B : Cat. 93, Plat 93, Lhopitalier 65.

Catégorie B : MM. Piquet 99, Guesthon 93, Duranton 92, de Villenaud 90, Miton 88, Fontan 83, Parnière 83, Lafont 67.

Catégorie dames : Mme Cholet 81, Mile Portat 80, Mme Chesneau 80.

La dernière séance aura lieu dimanche 12 août.

Commissaires : Matin, MM. Paris et Voyer; soir, MM. Pelletier et Taraut.

CONCERT « RADIOLA »

12 h. 30 : cours des métaux de Londres et de New-York; cours des cotons du Havre, Liverpool et Alexandrie; cours d'ouverture des changes; 12 h. 45 : informations; radio-concert par l'orchestre tzigane Radiola; 16 h. 45 : cours de la Bourse du Commerce de Paris (blé, avoine, sucre, etc.); cours des cotons du Havre, Liverpool, New-York et Alexandrie; cours des changes; informations générales; 17 heures : radio-dancing par l'orchestre spécial Radiola; 20 h. 30 : informations.

21 heures : radio-concert avec le concours de Mme Lila Derna, soliste des grands concerts de Londres.

1^{er} Cantilène (T. Dubois); 2^e Epithalame (Lecotard), trio pour violon, violoncelle et piano; 3^e Ave Maria (Schubert), chant; 4^e Méditation (Deslandres), solo de violon; 5^e l'Étoile des Bergers (François Coppée), poésie dite par M. Pol Pierré; 6^e Méditation religieuse (Van Lysebeth), trio pour violon, violoncelle et orgue; 7^e Largo (Haendel), Solo Prière (Saint-Saëns), solo de violoncelle; 8^e la Crucifix (Faure), chant; 10^e Cantabile (Widor).

Concert de la Tour Eiffel

A 18 h. 10, concert avec le concours de Melle Zola Belle, Aram, de l'Opéra de Boston et de l'Opéra National de Rome, M. Cremonese Arrie, violoniste, grand prix d'honneur du conservatoire de Madrid, M. A. Chabre, de l'Opéra de Monte-Carlo, chanteur. Au piano, Melle Bédelle.

Programme : Le Barbier de Séville de Rossini, en italien, Vallanel, de Delle Acqua, en français; Sonnetto, en italien, Chansons arméniennes en arménien, Scènes rustiques, de F. de la Tomba.

LES SPORTS



LE CRIME DE SAINT-LOUP

L'enquête sur le meurtre du petit Berger Paul Stons se poursuit activement, mais n'a encore donné aucun résultat probant.

Il convient de signaler, aujourd'hui, la déposition fort intéressante, que vient de faire M. Jean-Baptiste Philippe, 25 ans, journalier au chantier du P.-L.-M., à Rochaille, commune de Contigny.

Le 23 juillet dernier jour du crime M. Philippe, malade resta couché tout la journée dans une chambre attenante à la cantine marocaine.

Son camarade de lit, le kabyle Mohamed ben Ali, ne travailla pas non plus ce jour-là. Levé à 9 h. 30, il alla se promener et rentra vers 13 heures pour s'étendre sur son lit. A 16 h. 30, il partit de nouveau et ne rentra que fort tard dans la nuit.

Le lendemain matin, en se réveillant, M. Philippe remarqua à la tête du lit de Mohamed ben Ali une chemise qui avait plusieurs taches de sang. Il vit également le Marocain sortir un couteau de dessous la pailasse de son lit.

M. Philippe a ajouté que s'il n'avait pas parlé plus tôt, c'est parce qu'il était malade et qu'on ne l'avait pas interrogé. Quel fut l'emploi de son temps le 23 juillet ?

Autant de choses importantes qu'on va s'efforcer d'éclaircir sur le champ.

LE PRIX DU PAIN

A Moullins, on envisage une diminution minimum de 0 fr. 10 par kilogramme à partir du 15 courant.

On sera définitivement fixé à ce sujet cet après-midi, après l'arrivée qui aura lieu à quatre heures, entre M. le maire et M. Sarrail, président du syndicat de la boulangerie.

DECOUVERTE D'UN CADAVRE A L'HIPPODROME

Hier matin, vers dix heures, M. Lutrat, rentier à Paris, en villégiature à Moullins, qui se promenait sur l'Hippodrome, a découvert sur un peuplier, au bord du ruisseau des Tanneries, le cadavre d'un homme en complet état de putréfaction.

Jusqu'à maintenant, il a été impossible d'établir l'identité du défunt, qui avait à ses côtés un revolver dont deux balles étaient tirées, ce qui laisse supposer qu'on se trouve en présence d'un suicide.

SOCIÉTÉ DES COURSES

Les sociétés des courses de Moullins sont convoquées pour le vendredi 24 août, à 15 heures, salle du café Américain, cours de Russie, en assemblée générale extraordinaire.

Ordre du jour : Examen de la situation financière; renouvellement du bail avec la Société anonyme de l'Hippodrome de Moullins (location des deux hippodromes des Gâteaux et des Roës).

Constitution, s'il y a lieu, de la Société anonyme des courses de Moullins.

Classe 1924. — Les jeunes gens de la classe 1924 sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra le 18 courant, à 20 h. et demie, à la mairie, ancienne salle des mariages. Il sera procédé à la formation de leur bureau.

Contributions directes

Par arrêté du 2 août 1923, M. Perard, contrôleur-adjoint stagiaire des contributions directes, attaché à la direction du Cher, passe avec son grade dans le département de l'Allier.

Identité établie

L'identité de l'écrasé, trouvé l'autre jour sur la voie du P.-O., à Vallières, est maintenant établie.

Il s'agit d'un cultivateur de Biozat, François Pouchet, 61 ans.

Comme tout le laissait supposer, il s'agit bien d'un suicide.

Pouchet, qui souffrait beaucoup de crises d'asthme, avait à diverses reprises manifesté l'intention de mettre fin à ses jours.

MONTLUCON

Naissances. — Ginette Deschery; Claudine Mourier; Georgette Blanchard.

Publications de mariages. — Aunel Eugard et Georgette Mayer; Emile Deminat et Mathilde Madelot.

Mariages. — Pierre Flacard et Marie Latte; Jean Tarcy et Marie Malle.

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

Fête locale. — Les Sociétés d'anciens combattants, de Prisonniers de guerre et de Mutilés de Saint-Pourçain, organisent pour la première quinzaine de septembre de grandes fêtes. Le programme et la date ne sont pas encore définitifs.

CERILLY

Incendie. — Un incendie s'est déclaré dans la forêt de Tronçais, au lieu dit « Thiolaïs ». Grâce à la promptitude des secours organisés par la gendarmerie et les pompiers de Cerilly, le feu put être circonscrit rapidement.

LE VEURDRE

Fête locale. — Les fêtes des 15 et 16 août sont organisées par le comité d'initiative avec le concours de l'Association Sportive des sapeurs-pompiers de Veurede et de la Société Musicale de Saint-Pierre-le-Moutier.

Mardi 15 août, 15 heures : jeu de la corde; 15 h. 15, courses à pied pour les enfants; 15 h. 30, défilé de la Société Musicale de Saint-Pierre-le-Moutier; à 16 heures : fête sportive (objets d'art offerts par le Comité d'initiative).

1. Course de vitesse (100 mètres plat); 2. saut à la perche; 3. saut en hauteur; 4. course de fond (1.500 mètres environ).

Clubs engagés : Association Sportive de Lury-Lévy, Club Sportif de Chantonnay, Vigilante de Saincoins, Vigilante de Saint-Pierre-le-Moutier, Association Sportive du Veurede.

A 17 heures : joutes en bateau sur l'Allier; 17 h. 30 : concert par la société musicale de Saint-Pierre; 21 h. 30, grand feu d'artifice de la maison Ruggieri. Illumination générale.

Jeu 16 août, à 14 h. 30 : courses à bicyclettes : 1^o Course locale (20 kilomètres environ); 2^o Course régionale (30 kilomètres environ).

HERISSON

L'élection de M. Marty est annulée. — On sait que M. Moisson, préfet de l'Allier, avait délégué au conseil de préfecture, aux fins d'annulation, l'élection de M. Marty, élu le 15 juin dernier conseiller d'arrondissement pour le canton d'Herisson.

L'affaire a été appelée à la séance d'hier matin.

L'intéressé faisait défaut.

« Considérant que M. André, Marty, candidat élu, n'est ni domicilié ni inscrit sur les rôles de contributions de l'arrondissement de Montluçon et que, de plus, à l'époque de son élection, il était privé de la capacité électorale, en raison de sa condamnation et de sa situation », le conseil a prononcé l'annulation des opérations électorales du canton d'Herisson.

Les frais et dépenses ont été mis à la charge du défaitant.

PARIS-CENTRE est en vente :

5^{fr.} A Villefranche-d'Allier, chez M. MIGNONNET.

5^{fr.} A Monestier, chez M. PINOT, Hôtel du Commerce.

5^{fr.} A Saint-Léon, chez Mme NUGUES, au Son Marché 2.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Petit Casino : « Une poutre de luxe ». — On a repris, cette semaine, le joyeux vaudeville de MM. Achamne et Nancy, qui connut déjà, à ce théâtre, une brillante fortune. Cette œuvre, dans laquelle abondent les scènes divertissantes et originales, sur lesquelles on nous permettra de ne pas insister, bénéficie d'une excellente interprétation.

Mlle Andrée Delaval prête à « la Poutre de luxe » ses traits charmants, elle ne cesse d'animer la pièce par son jeu, extrêmement mobile, varié, son succès fut très grand. Mlle Clémence Isam tient le rôle de l'Espagnole avec beaucoup de brio. MM. Villevenne, toujours parfait, Delcroix, Arnould et Mlle Fédy, Laurence Partail, etc., ont joué également avec plus flatteurs succès. Avec « la Poutre de luxe », le Petit Casino est assuré d'une belle série de représentations.

SPECTACLES ET CONCERTS

Grand Casino. — A 20 h. 15, au théâtre : La Fille de Madame Angot, opéra-comique en 3 actes de Ch. Lecocq.

Concerts Symphoniques. — A 8 h. 1/2, Kiosque de l'Hippodrome, à 16 h. Kiosque du Parc; à 20 h. 30, Sous la Verdure.

Petit Casino. — A 20 h. 45, au théâtre : Une Poutre de Luxe, 3 actes de Achamne, avec Andrée Delaval, dans le rôle de Totote. Concerts symphoniques. — 3 concerts par jour sur la terrasse.

Casino des Fleurs. — En matinée, au Jardin : La Mascotte, opérette d'Andran; en soirée, au jardin : Les Zélas, l'Épreuve du feu, Eddie Montrose; au théâtre : La Vierge Folle, de Bataille, avec Jane Yvon.

Élysée Palace. — La Revue amoureuse.

Jardin de Vichy. — Music Hall.

Cinéma. — Restauration Vichy Ciné. Cinéma Pathé.

Programme de la semaine au Grand Casino

— Lundi : Almer, de Paul Gerald; mardi : Othello; mercredi : La Veuve Joyeuse; jeudi : Alceste; vendredi : Quaker Girl; samedi : La Valkyrie; dimanche : Madame Butterfly.

LE FEU DANS LES BOIS

Le bois de la Renardière est actuellement exploité pour le compte de M. Dumas.

Lundi dernier, un des bûcherons employés à la coupe, Henri Guériand qui s'était couché à l'ombre après son déjeuner, fut soudain réveillé par une vive douleur ressentie à la cuisse droite. Aussitôt debout, il s'aperçut que son pantalon brûlait et que les feuilles et les herbes sèches qui l'entourait étaient également en feu.

Un compagnon de travail, accouru à ses cris, Pierre Aurambout, lui porta secours et à l'aide de personnes accourues, on s'efforça de maîtriser l'incendie qui tendait ses ravages dans les bois. Malgré les efforts apportés, un hectare et demi de l'exploitation fut endommagé.

Les brûlures du bûcheron Guériand ne sont pas très graves. La victime a expliqué ainsi les causes de l'incendie : étant endormi sur des feuilles sèches et ayant des allumettes dans l'une de ses poches, la chaleur intense qui régnait ce jour-là aura enflammé les dites allumettes, lesquelles brûlèrent sur son pantalon qui lui-même communiqua le feu aux herbes et feuilles sèches.

TRÉZELLES

Vol. — Pendant l'absence de Mme Jeanne Baptiste, propriétaire à la Minarde, un malfaiteur s'est introduit dans son habitation et, après avoir fracturé son armoire, lui a dérobé une somme de 1.290 francs.

ECHOS

Une femme, Mlle Mille Cade Corson, nageuse dano-américaine, s'est mise à l'eau, hier matin, pour imiter Sullivan. C'est une femme qui a fait déjà de fort jolies courses, en particulier le tour de l'île Manhattan et le trajet Albany-New-York en six jours, faisant ses quarante kilomètres par jour.

Ce qu'il y a de charmant, c'est que son mari l'accompagne dans sa tentative de traversée de la Manche et qu'il a emporté avec lui un phonographe avec des disques entraînants pour aider sa femme à passer agréablement les longues heures de la nuit.

Quand on a un mari aussi plein de sollicitude, on mérite vraiment de réussir.

L'Italie est vraiment sportive et donne l'exemple au départ du Grand Prix d'Automobile, qui se disputera en septembre, à Montza, près Milan, sera donné aux grosses voitures, par le président du Conseil, M. Mussolini.

Un comédien doit-il être sincère ou ne l'être pas ? C'est le paradoxe fameux. Mlle Cécile Sorel vient de prendre parti dans ce débat. Emportée par la fougue avec laquelle elle interprète son magnifique rôle de Catarina, dans la *Mégré prodigieuse*, elle entra en scène avec un tel élan qu'elle ne put s'arrêter à la rampe, butta, glissa et vint choir dans l'orchestre.

Naguère, pareille aventure faillit advenir à Momet-Sully, dans *Hamlet*. Il se retint juste à temps. Voilà qui atteste la conscience de nos grands artistes. Et nous ne pouvons que les féliciter sur ce, ce matin, Mlle Sorel ne se ressentait en rien d'un accident qui aurait pu être dangereux.

Un artiste américain, Jack Holt, qui joua pendant longtemps, au cinéma, les rôles de traitres, vient d'avoir la curiosité de compter toutes les morts tragiques dont il avait été victime dans sa carrière cinématographique.

Il a été étonné lui-même de constater qu'il avait été pendu trois fois, électrocuté cinq, mais il ne put jamais savoir combien de fois il avait été assommé par les poings du héros sympathique.

Mais maintenant, Jack Holt est devenu lui-même, ce héros sympathique, et, à son tour, il pourra épouser la jeune première, et il le mérite bien.

Il est entendu que beaucoup de femmes ont pris l'habitude de fumer. Nous en voyons tous les jours dans les cafés où les restants et même il y en a qui fument dans la rue, comme les hommes.

La douane, qui tolère au sexe fort un ou deux paquets de cigarettes, ne veut pas admettre que les femmes passent un paquet, même enflamé, et aux gars frontières, les douaniers déclarent que, seuls, les hommes sont autorisés à passer des paquets de tabac. Et les femmes protestent.

Suffira-t-il de leur dire que ce sont des raisons financières qui obligent à cette rigueur ?

Peut-être pas, car en fait d'économie...

Une mode qui n'est pas déplaisante : celle des gants blancs et noirs.

On voit des femmes avec des gants à crispin rayé et de couleur. Cela fait assez moche et donne à la main l'air d'une vieille gravure.

A quand les gants illustrés ?

Sa femme lui réclamait de l'argent : il se tue

Paris, 9 août. — Hier après-midi, M. Julien Périnet, âgé de 26 ans, camionneur, domicilié, 17, rue de l'Amiral-Mouchet, eut chez lui une violente discussion avec sa femme qui lui reprochait de ne pas lui donner assez d'argent pour le ménage.

Quoique habitué à de pareilles scènes, M. Périnet, à mon tour touché, il s'enferma dans sa chambre, et là se tira une balle dans le cou, après avoir laissé sur une table pour sa femme, un billet ainsi conçu :

« Je vais mourir, j'ai de l'argent aux Moullins de Corbeil, tu n'as qu'à aller le chercher. »

Transporté peu après à l'hôpital Cochin, par des agents appelés par Mme Périnet, qui avait entendu le bruit de la détonation, le désespéré déclara qu'il s'était volontairement donné la mort et il expira à 17 heures.

LES NOYADES

Manbeuge, 9 août. — Un soldat du 509^e régiment de chars d'assaut, Jules Héning, s'est noyé en se baignant.

Comme il se baignait à l'école de Douai, M. Marcel Lecoin, 30 ans, a été frappé de congestion, et a coulé à pic. Il n'a pu être rappelé à la vie.

UN INSECTE IMMOBILISE 300 CHEVAUX

Le Bourget. — Il résulte de récentes constatations effectuées dans les principaux aérodromes, et notamment au port du Bourget, que les avions jouent un rôle inédit dans la chasse et la destruction des insectes.

En cette saison chaude où ces bestioles siées et généralement nuisibles pullulent un peu partout, on remarque sur les hélices des avions qui rentrent de longs voyages de minuscules taches de sang, détail curieux, on ne retrouve jamais les ailes ni les corps des victimes, ils sont violemment rejetés par l'hélice et parfois pénètrent à travers les prises d'air du moteur jusque dans les parties essentielles de celui-ci.

On a vu des mouches s'introduire de la sorte dans le carburateur, obstruer le circuit, et empêcher l'avion une fois revenu à terre de reprendre son vol. C'est ainsi qu'un châtif insecte peut immobiliser 300 ou 300 chevaux.

LES COURSES DE VICHY

Malgré la chaleur excessive, il y avait beaucoup de monde au pesage pour cette avant-dernière journée.

L'épreuve importante du programme, le Prix de la Société d'Encouragement a été gagnée sans discussion par Violetta, à M. Guesnier. Impasse a continué l'heureuse série de M. Guesnier en enlevant avec netteté le Prix du Commerce.

Quatrième Prix de la Société d'Encouragement, 10.000 francs, 2.000 mètres, 5 partants. — 1. Violetta, à M. Guesnier (Lartigue); 2. Rayon de Miel, à M. Guesnier (Meunier); 1 longueur 1/2, 1 longueur.

Non placés : Loetitia, Pariakez, Double Blanc.

Temps : 2 m. 7 s. 1/5.

Pari-mutuel : pesage, gagnant : 5,50; placés 25,50, 13; pelouse, gagnant : 7; placés 28, 18.

LE MAJOR MICHEL ABANDONNE

Londres, 9 août. — Un télégramme de Douvres annonce que le major Michel a abandonné sa tentative de traversée de la Manche.

L'IDENTITE DES SQUELETTES

Paris, 9 août. — Nous avons dans la soirée continué notre enquête sur la découverte dans le quartier de la Maison-Blanche de cinq squelettes.

Nous avons pu nous entretenir avec le Docteur Séguin, qui avait été commis pour examiner les ossements. L'homme de l'art est formel.

Ces débris humains sont vus, ils datent d'un moins 50 ans, tout porte à croire que ce sont les restes de quelques victimes de la Commune qui ont été enterrés dans ce terrain vague.

Ainsi l'émoi provoqué dans le quartier est maintenant dissipé. La police a fait fausse route, elle croyait avoir retrouvé les cadavres qui furent tant recherchés au cours d'une affaire encore fameuse.

LA BOULE NIVERNAISE

19^e Grand Concours Régional

Nous rappelons que le concours régional de Boules se disputera entre les Sociétés de Nevers, Orléans, Vichy, Autun, Gueigny et Souvigny (Allier), dimanche prochain 12 courant, sur le bouledrome du Viaduc.

Le tirage au sort pour la répartition des quadrettes aura lieu à 9 heures précises.

Tout fait prévoir que la lutte sera chaude.

L'ATHLETISME A NEVERS

Dimanche prochain 12 août, à 14 h. 30, au Pré-Fleuri, éliminatoires en vue du Challenge du Souvenir.

Au programme : 100 mètres, 400 mètres, 1.500 mètres plat, 110 mètres haies; saut en hauteur avec élan; saut en longueur avec élan; poids; saut à la perche.

Tous les coureurs de l'U. S. N. sont priés d'assister à cette réunion.

FOOT-BALL CLUB COSNOIS

Athlétisme. — Le mercredi 15 août, l'équipe d'athlétisme de F. C. Cosnois, se rend à Auxerre pour participer au challenge d'athlétisme organisé par l'A. V. S. A. Rendez-vous maison Perron, à 6 heures du matin, pour départ en camion à 5 h. 30, très exactement.

SOCIETE DE TIR DE MOULINS

Voici le classement, au 5 août, des tireurs ayant pris part au concours :

Carabine Flobert à 12 mètres. — Catégorie excellence : MM. Pelletier 116 points, Chevalier 110, Chesneau 109, Beaume 104, Gallot 101, Nègre 98, Maitre 95.

Catégorie A : MM. Gavard 93, Loustrier 96, Catégorie B : Cat. 93, Plat 93, Lhopitalier 65.

Catégorie B : MM. Piquet 99, Guesthon 93, Duranton 92, de Villenaud 90, Miton 88, Fontan 83, Parnière 83, Lafont 67.

Catégorie dames : Mme Cholet 81, Mile Portat 80, Mme Chesneau 80.

La dernière séance aura lieu dimanche 12 août.

Commissaires : Matin, MM. Paris et Voyer; soir, MM. Pelletier et Taraut.

CONCERT « RADIOLA »

12 h. 30 : cours des métaux de Londres et de New-York; cours des cotons du Havre, Liverpool et Alexandrie; cours d'ouverture des changes; 12 h. 45 : informations; radio-concert par l'orchestre tzigane Radiola; 16 h. 45 : cours de la Bourse du Commerce de Paris (blé, avoine, sucre, etc.); cours des cotons du Havre, Liverpool, New-York et Alexandrie; cours des changes; informations générales; 17 heures : radio-dancing par l'orchestre spécial Radiola; 20 h. 30 : informations.

21 heures : radio-concert avec le concours de Mme Lila Derna, soliste des grands concerts de Londres.

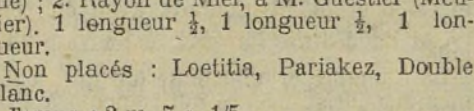
1^{er} Cantilène (T. Dubois); 2^e Epithalame (Lecotard), trio pour violon, violoncelle et piano; 3^e Ave Maria (Schubert), chant; 4^e Méditation (Deslandres), solo de violon; 5^e l'Étoile des Bergers (François Coppée), poésie dite par M. Pol Pierré; 6^e Méditation religieuse (Van Lysebeth), trio pour violon, violoncelle et orgue; 7^e Largo (Haendel), Solo Prière (Saint-Saëns), solo de violoncelle; 8^e la Crucifix (Faure), chant; 10^e Cantabile (Widor).

Concert de la Tour Eiffel

A 18 h. 10, concert avec le concours de Melle Zola Belle, Aram, de l'Opéra de Boston et de l'Opéra National de Rome, M. Cremonese Arrie, violoniste, grand prix d'honneur du conservatoire de Madrid, M. A. Chabre, de l'Opéra de Monte-Carlo, chanteur. Au piano, Melle Bédelle.

Programme : Le Barbier de Séville de Rossini, en italien, Vallanel, de Delle Acqua, en français; Sonnetto, en italien, Chansons arméniennes en arménien, Scènes rustiques, de F. de la Tomba.

LES SPORTS



LE CRIME DE SAINT-LOUP

L'enquête sur le meurtre du petit Berger Paul Stons se poursuit activement, mais n'a encore donné aucun résultat probant.

Il convient de signaler, aujourd'hui, la déposition fort intéressante, que vient de faire M. Jean-Baptiste Philippe, 25 ans, journalier au chantier du P.-L.-M., à Rochaille, commune de Contigny.

Le 23 juillet dernier jour du crime M. Philippe, malade resta couché tout la journée dans une chambre attenante à la cantine marocaine.

Son camarade de lit, le kabyle Mohamed ben Ali, ne travailla pas non plus ce jour-là. Levé à 9 h. 30, il alla se promener et rentra vers 13 heures pour s'étendre sur son lit. A 16 h. 30, il partit de nouveau et ne rentra que fort tard dans la nuit.

Le lendemain matin, en se réveillant, M. Philippe remarqua à la tête du lit de Mohamed ben Ali une chemise qui avait plusieurs taches de sang. Il vit également le Marocain sortir un couteau de dessous la pailasse de son lit.

M. Philippe a ajouté que s'il n'avait pas parlé plus tôt, c'est parce qu'il était malade et qu'on ne l'avait pas interrogé. Quel fut l'emploi de son temps le 23 juillet ?

Autant de choses importantes qu'on va s'efforcer d'éclaircir sur le champ.

LE PRIX DU PAIN

A Moullins, on envisage une diminution minimum de 0 fr. 10 par kilogramme à partir du 15 courant.

On sera définitivement fixé à ce sujet cet après-midi, après l'arrivée qui aura lieu à quatre heures, entre M. le maire et M. Sarrail, président du syndicat de la boulangerie.

DECOUVERTE D'UN CADAVRE A L'HIPPODROME

Hier matin, vers dix heures, M. Lutrat, rentier à Paris, en villégiature à Moullins, qui se promenait sur l'Hippodrome, a découvert sur un peuplier, au bord du ruisseau des Tanneries, le cadavre d'un homme en complet état de putréfaction.

Jusqu'à maintenant, il a été impossible d'établir l'identité du défunt, qui avait à ses côtés un revolver dont deux balles étaient tirées, ce qui laisse supposer qu'on se trouve en présence d'un suicide.

SOCIÉTÉ DES COURSES

Les sociétés des courses de Moullins sont convoquées pour le vendredi 24 août, à 15 heures, salle du café Américain, cours de Russie, en assemblée générale extraordinaire.

Ordre du jour : Examen de la situation financière; renouvellement du bail avec la Société anonyme de l'Hippodrome de Moullins (location des deux hippodromes des Gâteaux et des Roës).

Constitution, s'il y a lieu, de la Société anonyme des courses de Moullins.

Classe 1924. — Les jeunes gens de la classe 1924 sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra le 18 courant, à 20 h. et demie, à la mairie, ancienne salle des mariages. Il sera procédé à la formation de leur bureau.

Contributions directes

Par arrêté du 2 août 1923, M. Perard, contrôleur-adjoint stagiaire des contributions directes, attaché à la direction du Cher, passe avec son grade dans le département de l'Allier.

Identité établie

L'identité de l'écrasé, trouvé l'autre jour sur la voie du P.-O., à Vallières, est maintenant établie.

Il s'agit d'un cultivateur de Biozat, François Pouchet, 61 ans.

Comme tout le laissait supposer, il s'agit bien d'un suicide.

Pouchet, qui souffrait beaucoup de crises d'asthme, avait à diverses reprises manifesté l'intention de mettre fin à ses jours.

MONTLUCON

Naissances. — Ginette Deschery; Claudine Mourier; Georgette Blanchard.

Publications de mariages. — Aunel Eugard et Georgette Mayer; Emile Deminat et Mathilde Madelot.

Mariages. — Pierre Flacard et Marie Latte; Jean Tarcy et Marie Malle.

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

Fête locale. — Les Sociétés d'anciens combattants, de Prisonniers de guerre et de Mutilés de Saint-Pourçain, organisent pour la première quinzaine de septembre de grandes fêtes. Le programme et la date ne sont pas encore définitifs.

CERILLY

Incendie. — Un incendie s'est déclaré dans la forêt de Tronçais, au lieu dit « Thiolaïs ». Grâce à la promptitude des secours organisés par la gendarmerie et les pompiers de Cerilly, le feu put être circonscrit rapidement.

LE VEURDRE

Fête locale. — Les fêtes des 15 et 16 août sont organisées par le comité d'initiative avec le concours de l'Association Sportive des sapeurs-pompiers de Ve

CHER

Un incendie détruit un immeuble à Saint-Amand: Un petit enfant est carbonisé

Saint-Amand, 9 août. — De notre correspondant particulier :

Hier, vers 15 heures 30, un incendie s'est déclaré dans le grenier où il y avait du charbon et de la literie, de l'immeuble situé au n° 13 de la rue Louis Bateau, et occupé par le nommé Charby, journalier à Saint-Amand, et père de sept enfants.

Dès que l'on aperçut de la fumée sortant de la toiture, l'alarme fut donnée. Les pompiers, la gendarmerie, les autorités, notamment M. Amort, commissaire de police; le maire, le Procureur de la République, le juge d'instruction, M. Camille Philippin, instituteur, se transportèrent, en toute hâte, sur les lieux, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes.

En attendant les secours qui arrivèrent promptement, les voisins retirèrent des pièces déjà enflammées, plusieurs jeunes enfants qui se trouvaient dans les mansardes ou au grenier. Malheureusement, le petit Raymond Charby, 6 ans, a été surpris par les flammes qui se propagèrent rapidement et ne put être sauvé.

Les secours rapidement organisés permirent de maîtriser le sinistre et de préserver les habitations voisines, notamment un garage d'automobiles situé à côté et duquel on avait évacué toutes les voitures.

On suppose que les enfants, peut-être insuffisamment surveillés, qui jouaient dans les mansardes et le grenier, ont dû faire flamber une allumette qui aura communiqué le feu.

Après l'extinction du feu, les pompiers retirèrent des décombres le cadavre entièrement carbonisé de la malheureuse petite victime que l'on porta à l'hôpital.

COURS-LES-BARRÉS

Fête. — La fête de la Madeira aura lieu le dimanche 12 août. Bal et attractions diverses. Le soir, grandes illuminations.

SEMUR-EN-BRIONNAIS

Incendie. — Un incendie s'est déclaré, vers treize heures trente, dans le bois de la Fay, situé le long du chemin d'intérêt commun n° 29, appartenant à M. Dupuy, de Semur-en-Brionnais. Le feu a été assez rapidement circonscrit.

La superficie incendiée peut être évaluée à deux hectares environ et les dégâts s'élevaient approximativement à 1.200 francs.

LA GUERCHÉE

Ateliers de travaux manuels. — Le canton de La Guerche, jusqu'ici privé des éléments indispensables à l'instruction complémentaire, vient d'être doté d'un cours de dessin industriel et d'un atelier de travail manuel destinés à développer les connaissances pratiques des jeunes gens qui s'orientent vers l'industrie.

Cette organisation nouvelle est due à l'initiative de M. Lasseur, lequel a rencontré auprès de tous l'appui le plus chaleureux. Une petite fête au profit de cette œuvre, fut organisée et réussit en tous points.

ANNOIX

Incendie. — Dans l'après-midi de dimanche un incendie a détruit un bois taillis en bordure de la route de Crosse. Une dizaine d'hectares de chênes, bouleaux, ont été la proie des flammes ainsi que 600 gerbes d'avoine. Les pertes, évaluées à 2.700 fr., ont été assurées par la Compagnie d'Assurances de M. Bessermoulin, mélayeur, sont assurées.

LUNERY

Arrestation. — La police mobile vient de mettre en état d'arrestation Julien Robinet, 27 ans, qui, à la fin de l'année dernière, était employé chez M. M. Michel catélier et boulanger à Fontgouin. Il avait dérobé dans le tiroir caisse une somme de 1.000 fr. Robinet a fait des aveux. Il a été écroué au parquet de Châteauroux.

SANCOINS

Eclairage. — On annonce que la ville sera bientôt dotée de l'éclairage électrique et de la force motrice par les soins de la Compagnie Edison. En outre, l'ancienne usine à gaz vient d'être mise en état de marche et l'on espère que bientôt l'éclairage et le chauffage au gaz seront réinstallés dans la ville.

LES AIX-D'ANGILLON

Simple police. — Julien Lecompte, 60 ans, journalier, s. d. f., 5 francs d'amende pour ivresse.

— Marcel Chuette, 28 ans, marchand de café à Bourges, 1 franc d'amende pour ne pas avoir de frein à sa voiture attelée d'un chien.

— Léon Gaudry, 32 ans, journalier, aux Aix-d'Angillon, 1 franc d'amende pour défaut de plaque d'identité au collier de son chien.

— Jean-Baptiste Gillet, 39 ans, cultivateur à Maubranche, commune de Moulins-sur-Yèvre, deux amendes de 1 fr. chacune pour défaut d'éclairage et de plaque d'identité à sa bicyclette.

— Louis Justin, 39 ans domestique, à Saint-Germain-du-Puy, 1 franc d'amende pour bicyclette non éclairée.

BOURGES

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Par arrêté préfectoral, sont nommés : Institutrice titulaire au Noyer, Mlle Champouill, institutrice titulaire adjointe à Feux, Insitutrice titulaire à Morlaix, Mme Laurent, institutrice titulaire adjointe à Ids-Saint-Roch, Insitutrice titulaire à Achères, Mlle Theuier, institutrice titulaire à Saint-Georges-sur-la-Prée.

Directrice à Genouilly, Mlle Padeloup, titulaire à Nohant-en-Gracay. Insitutrice titulaire adjointe à Sancerres, Mlle Pasquelin, titulaire adjointe à Jussy-le-Chaudrier, Insitutrice titulaire adjointe à Givardon, Mlle Vattan, institutrice titulaire à Faverdines.

Titulaire adjoint à La Guerche, M. Champommier, instituteur titulaire adjoint à Saulzais. Titulaire adjoint à Saint-Amand, M. Delhomme, instituteur titulaire à Ennordres (non installé), Titulaire à Ennordres, M. Pe. li, titulaire à Alligny (à titre provisoire). Titulaire adjoint à Fogy, M. Sérian, titulaire adjoint à Ambry, Titulaire adjoint à Orouère, M. Ferry, instituteur titulaire adjoint à Belleville (à titre provisoire). Titulaire adjoint à Henrichemont, M. Pichot, titulaire adjoint à Charost, Titulaire adjoint à Vierzon-Fay, M. Buret, titulaire adjoint à Massay.

Titulaire adjointe à Ids-Saint-Roch, Mme Chastang, institutrice titulaire adjointe à Rosières. Titulaire adjointe à Bengy, Mlle Lafat, institutrice titulaire à Achères (à titre provisoire). Titulaire adjointe à Rosières (filles), Mlle Dargelos, institutrice titulaire adjointe à Léré, détachée à Rosières (garçons).

Directrice à Baugy, Mlle Foucat, institutrice titulaire à Saulzais (non installé). Insitutrice titulaire à Saulzais, Mlle Lathaine, institutrice titulaire à Montonins. Insituteur à Nohant-en-Gracay, M. Cament, instituteur titulaire adjoint à Argent. Insitutrice à Nohant-en-Gracay, Mme Cament, institutrice titulaire adjointe à Argent.

Instituteur titulaire adjoint à La Guerche, M. René, instituteur titulaire adjoint à Jouet. Insitutrice à Baugy, Mlle Colin, institutrice titulaire adjointe à Groisses (détachée à Dun).

ARRÊTATION.

Assaday, contre lequel le parquet avait lancé un mandat d'arrêt pour vol d'une somme de 700 francs au préjudice de M. Jouvot, marchand forain, a été arrêté mercredi par la police et écroué.

Etat civil : Naissances. — André Nardon, rue de la Sirène 22.

VARENNES-SOUS-DUN

UN SUICIDE

M. Francis Noël, 65 ans, né à La Clayette le 2 avril 1858, s'est suicidé à son domicile, au hameau des Chambons, commune de Varennes-sous-Dun.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

Dans Préfecture Centre, bonne Maison d'Alimentation. Chiffre annuel 450.000.000. Bail 10 ans. Loyer 7.000. Vastes dépendances. On traite avec 50.000 francs comptant. SADRIN, 16, rue Bachaumont, Paris. 2400

SANCERRE

Fête du 5 août. — C'est par un temps splendide que s'est déroulée à Sancerre, dimanche et lundi derniers, sous l'ombrage des grands arbres du Rempart des Dames, le programme de la grande Kermesse-atractions, organisée par le Comité des Fêtes de cette ville et où s'est rendu en défilant dans les rues, le cortège formé à la mairie.

Les productions gymniques exécutées par la Société de gymnastique « La Biturige » de Bourges, les exercices spéciaux et pyramides enfantines par les Pupilles, le travail au agrès, les mouvements d'ensemble et pyramides humaines sans engins par les adultes, le travail au barres parallèles et les mouvements spéciaux avec bâtonnets par la section féminine de la même société, le tout accompagné des excellents morceaux de musique de circonstance par la Fanfare de la Biturige, de la Fanfare municipale de Sancerre et de l'Amicale symphonique Sancerroise ont fait l'enthousiasme de tous les spectateurs.

A noter aussi les nombreuses attractions tenues, tant par le gracieux concours des jeunes garçons et filles de la ville que par les marchands forains, les concerts donnés par les sociétés de musique sus-dites, le bal champêtre, la bataille de confetti, etc., qui ont remporté un réel succès.

La fête s'est prolongée jusqu'à une heure très avancée de la nuit, a recommencé le lendemain soir et des bals de quartier, auront lieu chaque jour jusqu'à la fin de la semaine.

ANISSETTE MARIE BRIZARD A L'EAU, BOISSON RAFRAICHISSANTE

LOIRET

MONTARGIS

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les membres du conseil d'arrondissement se sont réunis, pour la première partie de la session de 1923, le lundi 5 août 1923, sous la présidence de M. PAVON, doyen d'âge, à l'hôtel de la Sous-Préfecture de Montargis, à 11 heures du matin. Etaient présents : MM. Lamy, Laroche, G. Priele, Lavy, Docteur Lefèvre, Risset, Guiry, Guadet.

M. Lesueur, sous-préfet assistait à la séance. Ont été élus : Président, M. Ch. Rain, secrétaire ; M. le Docteur Lefèvre. Les vœux suivants ont été adoptés :

Considérant que le train 3220 partant actuellement de Trigrèves à 17 h. 55 (t arrivant à Montargis à 18 heures 56, n'est mis en circulation que les dimanches et jours de fêtes seulement, depuis la mise en application du service défilé, alors qu'il était précédemment quotidien ;

Considérant que ce train était le dernier qui permit aux voyageurs de prendre en gare de Montargis la correspondance pour la direction de Paris. Le conseil d'arrondissement émet le vœu que le train 3220 soit remis chaque jour en circulation comme par le passé, les wagons de voyageurs pouvant aisément être retournés sur Trigrèves par le train de messageries qui est mis chaque jour en circulation entre Montargis et Paris.

(Proposition de M. Risset.) Le conseil, considérant que la gare de Ladon ne répond plus aux nécessités modernes, demande que la Cie P. O. fasse procéder aux travaux d'agrandissement nécessaires.

(Proposition de M. Gustave Presle.) Le conseil émet ensuite un vœu relatif au cyclodrome des chemins.

Le texte ci-dessus sera arrêté après que l'administration des Ponts et Chaussées aura fait connaître son avis à ce sujet. Après avoir pris connaissance des propositions du service vicinal, relativement au tarif de conversion en argent des diverses journées de prestation en nature pour 1924, le conseil d'arrondissement est d'avis de maintenir pour l'année 1924 le tarif actuellement en vigueur.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira en session ordinaire d'août, le lundi 13 août, à 20 h. 15.

Voici l'ordre du jour de cette réunion : Nomination du secrétaire; lecture du procès-verbal de la précédente séance; désignation de deux membres du conseil pour la révision des listes électorales consulaires; annulation de baux par suite d'acquisition; avis sur demandes de sursis d'incorporation; avis sur demandes de soutiens de famille; avis sur dépenses imprévues; avis sur délibérations de commissions administratives; avis sur listes d'assistance; approbation de décompte de travaux; ouverture d'un crédit pour indemnité de vie chère au receveur municipal; communication relative à l'implémentation du collège de Grisolle; dégrevement au receveur municipal pour location sur le port; autorisation d'encasser 521 francs pour location de terrain sur le port; communication de la correspondance; autres affaires, s'il y a lieu; propositions des membres du conseil.

Bureaux de la mairie. — Les bureaux de la mairie seront fermés le mercredi 15 août, jour de l'Assomption, fête légale.

PITHIVIERS

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Le conseil d'arrondissement s'est réuni le mardi 7 août, pour la première partie de la session ordinaire.

Etaient présents : MM. Fournier, Martin, Jousset, Brosse, Perrot et Mesnil. M. le sous-préfet assiste à la séance, ainsi que M. Barrault, ingénieur des T. P. E., faisant fonctions d'ingénieur d'arrondissement.

M. le docteur Fournier est élu président par 5 voix contre 1 à M. Jousset. M. Perrot est élu vice-président par 5 voix contre 1 à M. Brosse.

Le sous-préfet donne ensuite lecture de son rapport sur la situation des différents services de l'arrondissement.

L'ingénieur donne lecture de son rapport relatif aux chemins de grande communication et d'intérêt commun, au service hydraulique, aux tramways départementaux et au contrôle des distributions d'énergie électrique. (Adopté.)

Etat civil : Naissance. — Blanche Prefot. Publications. — Raoul Charbonnier et Raymond Bailly; Joseph Delaporte et Jeanne Berthier.

Mariage. — Bernard Delaporte et Antoinette Pérone. Décès. — Eugène Theau, 85 ans; Léopold Eugène Lepage, 60 ans; Simone-Marie Duquet, 5 mois.

Avis. — Pendant le mois d'août, la bibliothèque municipale ne sera ouverte que le dimanche 19 août.

SAONE-&LOIRE

LE CREUSOT

CONSEIL MUNICIPAL

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. le docteur Bichet, maire, le conseil a désigné pour secrétaire, M. A. Buffenoir; qui procède à l'appel nominal.

Etaient présents : M. le docteur Bichet, maire; MM. Bidault, Noy, adjoints. MM. Lagoutte, Charleux, Buffenoir Albert, Ducloir, Pelletier, Pichard, Rebelleard, Forest, Auray, Bergeret, Genly, Gillot, Lanerçon, Terrier, Vadot, Duverne, Develay, Myard, Colin Marlot.

Le conseil après délibérations : Autorise le maire à suivre sur une affaire pendante au Conseil d'Etat.

Approuve un avis favorable à l'approbation des comptes et budgets du bureau de bienfaisance.

Vote les ressources vicinales pour l'exercice 1924.

Approuve le traité de gré à gré passé avec MM. Schneider et Cie, en vue de l'installation de neuf nouvelles bornes fontaines dans les quartiers de la Barre et de la Ville-dieu.

Procède à la révision des échelles de traitement destinées à permettre le réajustement des salaires du personnel communal.

Approuve les comptes administratifs et de gestion présentés par M. le Maire et le Receveur municipal pour l'exercice 1923.

Adopte le budget supplémentaire de l'exercice 1923.

Approuve le cahier des charges destiné à servir de base à l'adjudication de l'entretien des canaux, boues et immondices, pour trois années, qui partira du premier janvier 1924.

Désigne MM. A. Buffenoir et Moley pour faire partie de la commission de révision de la liste électorale.

Décide, afin d'éviter des accidents possibles, que le marché des Quatre-Chemins qui se tient actuellement rue Edith-Cavel, sera transféré à l'avenue du long des rues Marchal-Joffre et Président-Wilson.

Accepte M. Mazuyer, en remplacement de M. Moncharmin pour la fourniture des vêtements d'uniforme aux garçons de la mairie et aux agents de police.

Décide la construction de hangar et magasins destinés au service de la voirie urbaine et vote le crédit nécessaire à cet effet.

Autorise M. le Maire à suivre devant la juridiction compétente et au mieux des intérêts de la ville la réclamation formulée par M. Coméan.

Prend une décision sur diverses demandes d'admission aux lois d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et aux femmes en couches.

Emet un avis dans la répartition des frais de traitement de diverses aliénées internées aux asiles de Bourg.

Donne un avis favorable à diverses demandes de sursis d'incorporation.

Donne un avis favorable aux demandes d'allocations présentées par des familles dont les soutiens sont sous les drapeaux.

Vote la somme nécessaire au paiement des frais de trousseau d'une sœur-muette à l'Institution nationale de Chambéry.

Une enfant ébouillanté. — Le jeune enfant des époux Guidet, brasseurs, route d'Épinaç, âgé de cinq ans, bouillu, en couvant, sa mère qui transportait une casserole d'eau chaude. Le liquide se renversa et se répandit sur le garçonnnet qui fut brûlé assez sérieusement à la poitrine. Le médecin qui l'examina ordonna son transport à l'Hôtel-Dieu, où les soins nécessaires lui furent prodigués et où il fut gardé en traitement.

GUEUGNON

CONCOURS DE PECHE

Dimanche prochain 12 août, un grand concours de pêche à la ligne aura lieu entre les membres de la Société « La Perche Gueugnonnaise ». Un très grand nombre de prix en nature seront attribués : 1. au pêcheur qui aura le plus grand nombre de poissons; 2. au pêcheur qui aura le plus fort poids; 3. au pêcheur qui aura capturé la plus belle pièce.

Programme : A midi, place de l'hôtel de ville, réunion des sociétés avec armes et bagages. A une heure, départ pour le lieu du concours. Défilé précédé des tambours et clairons de l'Avant-Garde. Itinéraire : Grande-Rue, rue du Pont, rue du Port, allée des Acacias et port des Ramées.

A 14 heures, ouverture du concours annoncé par une sonnerie de clairons. A 16 heures, fin du concours et opérations de pesage par le jury.

A 17 heures, carrefour des Ramées, goûter champêtre. Prix : 3 fr. pour les hommes, 1 fr. pour les dames et 0 fr. 50 pour les enfants.

Les inscriptions sont reçues chez MM. Courault, boucher, et Milliot, bazar.

A 18 heures, proclamation et distribution des prix.

Les concurrents devront retirer leurs cartes de concours et leurs numéros de place, vers la mairie, avant le départ du défilé.

AUTUN

CONSEILS DE REVISION

L'itinéraire du conseil de révision, qui aura à examiner la classe 24 et les ajournés de 1922 et 1923 est ainsi fixé :

Cuisseux et Beaurepaire, lundi 27 août; Lohans et Montpont, mardi 28 août; Saint Germain du Plain et Sennecey-le-Grand, mercredi 29 août; Mâcon et Tramays, jeudi 30 août; Mevres et Saint-Lager sous Beuvray, lundi 24 septembre; Autun et Lucenay l'Évêque, mardi 25 sept.; Issy-l'Évêque et Toulon-sur-Arroux, mercredi 26 sept.; Bourbon Lancy et Gueugnon, jeudi 27 sept.; Paray le Monial et Digoon, lundi 1^{er} octobre; Palinges et Charolles, mardi 2 octobre; Chauvaillies et La Clayette, mercredi 3 octobre; Marcigny et Semur en Brionnais, jeudi 4 octobre; Cour-les-Mines et Epinac les Mines, mardi 16 octobre; Creusot, mercredi 17 octobre; Montcenis, jeudi 18 octobre.

Etrangers au département, mairie de Mâcon, samedi 20 octobre; Mont Saint-Vincent, lundi 22 octobre; Montceau les Mines, mardi 23 octobre; Cluny et Saint Genoux le National, mercredi 24 octobre; La Guiche et Salnt Bonnet de Joux, jeudi 25 octobre; Mâcon-sud et Mâcon-nord, samedi 27 octobre; Chagny et Verdun sur le Doubs, lundi 29 octobre; Pierre-Saint-Martin en Bresse, mardi 30 octobre; Saint Germain du Bois et Montereil, mercredi 31 octobre; Tournus et Cuisery, lundi 5 novembre; Lugny et La Chapelle de Guinchay, mardi 6 novembre; Buxy et Givry, mercredi 7 novembre; Chélon-sud, jeudi 8 novembre; Chélon-nord, vendredi 9 novembre; clôture des listes (mairie de Mâcon), samedi 15 décembre.

Concours de musique. — Nos sociétés musicales : L'Union Musicale et la Chorale Saint-Lazare (50 exécutants), prendront part les 12 et 13 courant au concours international de Roanne.

Tirs. — Des tirs seront exécutés sur le champ de tir de la garnison le samedi 11 août, de 8 à 11 heures.

Au collège. — M. Lavoillotte est nommé professeur au Collège d'Autun, en remplacement de M. Bourdin, nommé dans le Midi.

SAINT-VALLIER

Etat civil : Naissances : Marcel Trucillet, Rosalia, Hummel, Emilienne Gravier, Martha Antoszewski; Maurice Divert; Georges Gauthier; Suzanne Michel; Jeanne Beaulieu; André Mactoux; Paul Combe; Ermanno Melchior.

Mariages : Louis Jourde de Guibert et Antoinette Maublan; Pierre Moret et Jeanne Douhard; Adam Loga et Marthe Lewandowska; Stanislas Grzegorzewski et Pélagie Paru.

Décès : Louis Drouin, 51 ans; Alfred Szarezyh, 2 mois; Marie Rénot, veuve Sautier, 60 ans; Marcel Vaillot, 7 mois; Jacques Debarnot, 33 ans; Etienne Répy, 83 ans; Joseph Bonnot, 87 ans; Napoléon Gammato, 57 ans; Emile Lardet, 52 ans; Stanislas Slenzok, 9 mois; Marguerite Desbrosses, épouse Lagrange, 66 ans.

BROYE

Fête patronale. — La fête patronale de la Saint-Laurent sera célébrée à Broye, dimanche prochain 12 août.

DIGOIN

Récompense. — L'« Officiel » publie une liste de récompenses décernées aux médecins pharmaciens et vétérinaires, pour soins gratuits aux militaires de la gendarmerie et aux chevaux de l'arme. Nous y relevons le nom du docteur Carteret auquel est décernée une médaille d'argent pour 20 ans de soins gratuits à la brigade de gendarmerie de Digoin.

YONNE

AUXERRE

Etat civil : Naissances : Fernand Kleber; Jeannine Passera. Mariage : André Girard et Céline Nargeot.

Décès : Gustave Terribles, 36 ans; Jeanne Marrel, 68 ans, veuve Chaucaud; Joseph Hirtler, 79 ans; Léon Martin, 71 ans; Hortense Saumois, 86 ans, veuve Depeuriers; Marie Lemaître, 73 ans, veuve Crancier; Louis Prost, 51 ans.

VERMENTON

On a trouvé dans la Cure le cadavre de M. Isidore Bonin, demeurant à la Courcelle, commune d'Island, et qui, la veille, avait passé la journée à Vermenton, faisant des stations dans les cafés et dans les caves. On suppose que, trompé par l'obscurité, il est tombé à l'eau.

PARON

Le feu. — Le feu a défilé sous un hangar de la ferme du château de Chenoxy, appartenant à M. Roy. Une batteuse qui y fonctionnait, ainsi que 150 quintaux de blé ont été la proie des flammes. Les dégâts sont importants.

Feuilleton de «Paris-Centre»



Le Fantôme de l'Opéra

Par Gaston LEROUX

VI (Suite)

J'étais tout étonné qu'elle ne m'eût pas encore entendu marcher derrière elle, car la neige craquait sous mes pas. Mais sans doute était-elle toute absorbée par sa pensée pieuse. Je résous du reste de ne point la troubler et, quand elle fut parvenue à la tombe de son père, je restai à quelques pas derrière elle. Elle s'agenouilla dans la neige, fit le signe de la croix et commença de prier. A ce moment, minuit sonna. Le doucou tintait encore à mon oreille quand, soudain, je vis la jeune fille relever la tête; son regard fixa la voûte céleste, ses lèvres se tendirent vers l'astre des nuits; elle me parut en extase et je me demandais encore quelle avait été la raison subite et déterminante de cette extase quand moi-même je relevai la tête, je jetai autour de moi un regard éperdu et tout mon être se tendit vers l'invisible, l'invisible qui nous jouait de la musique. Et quelle musique ! Nous la connaissions déjà ! Christine et moi l'avions déjà entendue en notre jeunesse. Mais jamais sur le violon du père Daad, elle ne s'était exprimée avec un art aussi divin. Je ne pus mieux faire, en cet instant, que de me rappeler tout ce que Christine venait de me dire de l'Ange de la musique, et je ne sus trop que penser de ces sons inoubliables qui

justement le musicien céleste qui venait de tant vous charmer ?

R. J'ai si bien pensé cela, que je n'ai plus pensé qu'à cela, m'excuse le commissaire, et que j'en oubliai de suivre Mlle Daad qui venait de se relever et gagnait tranquillement la porte du cimetière. Quant à elle, elle était tellement absorbée, qu'il n'est point étonnant qu'elle n'eût pas aperçu que le hongre point les yeux fixés vers l'ossuaire, décidé à aller jusqu'au bout de cette incroyable aventure et d'en connaître le fin mot.

D. Et alors, qu'arriva-t-il pour qu'on vous ait retrouvé au matin, étendu à demort sur les marches du maître-autel ?

R. Oh ! ce fut rapide... Une tête de mort roula à mes pieds... puis une autre... puis une autre... On eût dit que j'étais le but de ce funèbre jeu de boules. Et j'eus cette imagination qu'un faux mouvement avait dû détruire l'harmonie de l'édifice, derrière lequel se dissimulait notre musicien. Cette hypothèse m'apparut d'autant plus raisonnable qu'une ombre glissa tout à coup sur le mur éblouissant de la sacristie.

Je me précipitai. L'ombre avait déjà, poussant la porte, pénétré dans l'église. J'avais des ailes, l'ombre avait un manteau. Je fus assez rapide pour saisir un coin du manteau de l'ombre. A ce moment, nous étions l'ombre et moi, juste devant le maître-autel et des rayons de la lune, à travers le grand vitrail de l'abside, tombaient droit devant nous. Comme je ne lâchai point le manteau, l'ombre se retourna et, le manteau dont elle était enveloppée s'étant enroulé, je vis, monsieur le juge, comme je vous vois, une effroyable tête de mort qui dardait sur moi un regard où brûlaient les feux de l'enfer. Je crus avoir affaire à Satan lui-même et, devant cette apparition d'outre-tombe, mon cœur, malgré tout son courage, défaillit, et je n'ai plus souvenir de rien jusqu'au moment où je me réveillai dans ma petite chambre du Soleil-Couchant.

VII

Nous avons quitté MM. Firmin Richard et Armand Moncharmin dans le moment où ils se décidaient à aller faire une petite visite à la première loge numéro 5.

Isis ont laissé derrière eux le large escalier qui conduit du vestibule de l'administration à la scène et ses dépendances; ils ont traversé la scène (le plateau), ils sont entrés dans le théâtre par l'entrée des abonnés, puis, dans la salle, par le premier couloir à gauche. Ils se sont alors glissés, entre les premiers rangs des fauteuils d'orchestre et ont regardé la première loge numéro 5. Ils la virent mal à l'aise, qu'elle était plongée dans une demi-obscurité et que d'immenses bouffes étaient jetées sur les velours rouge des appuis-mains.

A ce moment, ils étaient presque seuls dans l'immense vaisseau théâtral et un grand silence les entourait. C'était l'heure tranquille où les machinistes vont boire.

L'équipe avait momentanément vidé le plateau, laissant un décor moitié plié; on aperçut mis de l'arrière (un luminaire blanc) à gauche, sur le mur, une sorte de muraille, qui semblait volée à un astre moribond, s'élevait insinuée par on ne sait quelle aventure, jusqu'à une vieille tour qui dressait ses créneaux en carton sur la scène; les choses, dans cette nuit factice, ou plutôt dans ce jour menteur, prenaient d'étranges formes. Sur les fauteuils de l'orchestre, la toile qui les recouvrait avait l'apparence d'une mer en furie, dont les vagues glauques avaient été instantanément immobilisées sur l'ordre secret du géant des tempêtes, qui, comme chacun sait, s'appelle Adamastor. MM. Moncharmin et Richard étaient les naufragés de ce bouleversement immobile d'une mer de toile peinte. Ils avançaient vers les loges de gauche, à grandes brassées, comme des marins qui ont abandonné leur barque et cherchent à gagner le rivage. Les huit grandes colonnes en étalonn poli se dressaient dans l'ombre comme autant de prodigieux pilonis destinés à soutenir la faïence menaçante, croulante et ventrée, dont les assises étaient figurées par les lignes

BULLETIN FINANCIER

Dès l'ouverture de la séance des réalisations ont pesé sur l'ensemble de la cote, la hausse récente ayant été un peu vive, la position générale du marché paraît dangereuse et les professionnels se montrent très prudents; en clôture, la tendance demeure soutenue, les ventes étant plus facilement absorbées.

Les devises anglo-saxonnes atteignent les cours les plus élevés jusqu'à ce jour: livre, 70.85; dollar, 17.48.

Permettez des rentes françaises, léger tassement sur les chemins de fer, les banques et les groupes russes et mexicains. Les valeurs de charbonnages sont toujours très animées. Lens, 438; Courrières, 722; Liévin, 558; Ekaterine, 1.555; baisse sur l'Air liquide à 577; Rio plus lourd en clôture terminée à 2.813; Tanganyika, 113; Suez inchangé à 9.410. Résistance du Bolo, du Pathé et du Platine, faiblesse de la Say à 8.305, et des Sucreries d'Egypte à 1.090, les valeurs de pétrole sont toujours en bonne tendance. Royal Dutch, 22.850. On signale d'importants achats de France-Wernyck à 27.50, la Tubise sur de grosses demandes. De Bruxelles, terminé au plus haut à 536; Hotchkiss très ferme en clôture à 1.040; Huanchaca, 196; Caoutchoutières soutenues, Automoto inchangé à 319.

Cl. de SAINT-PHALLE, 85, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris 1^{er}, r. Chiers Nevers

HALLES CENTRALES DE PARIS

VIANDES. — Cours moyen au kilo: Bœuf. — Quart derrière, 1^{er} qualité, 6,00; 2^e qualité, 5,20; paillon, 4,20. Veau. — Entier ou demi, 1^{er} qualité, 7,30. Mouton. — Entier, 1^{er} qualité, 9,20; épaule, 7,80; poitrine, 4,30. Porc. — Demi-porc, 1^{er} qualité, 8,60. VOLAILLE. — Canards de ferme, la pièce 6 et 9 fr.; oies, le kilo, 8 et 8,50; poulets Chartres, 10 et 12,25; poules toutes provinces, 8 et 10,25.

MAJESTIC-PALACE Louis Tison, propriétaire Lucien Thévenaz, directeur Samedi 11 et dimanche 12 août (matinée et soirée) REOUVERTURE SENSATIONNELLE Paris en Folie Grande revue de Max Trébor et Bijouard 2 actes et 25 tableaux. 120 costumes de Popinard. 10 décors de Numa-Chazol. 16 artistes vedettes. L'orchestre sous la direction du grand maestro Harold Gaspari-Chinaglia, compositeur Chef d'orchestre de Concordia.

MARCHE DE LA VILLETTE

du 9 août 1923 COURS AU KILO NET Bœufs. — 1^{er} qualité, 6,40; 2^e, 5,90; 3^e, 5,10; amenés 670; vendus 300. Vaches. — 1^{er} qualité, 6,30; 2^e, 5,60; 3^e, 5,00; amenés 690; vendus 300. Taureaux. — 1^{er} qualité, 5,70; 2^e, 5,40; 3^e, 5,00; amenés 600; vendus 300. Veaux. — 1^{er} qualité, 8,60; 2^e, 7,90; 3^e, 6,20; amenés 930; vendus 470. Moutons. — 1^{er} qualité, 10,80; 2^e, 8,80; 3^e, 7,30; amenés 1.160; vendus 560. Porcs. — 1^{er} qualité, 8,86; 2^e, 8,72; 3^e, 8,42; amenés 900; vendus 668.

PHYSIONOMIE DU MARCHÉ Arrivées: 1.529; 860; 215; 1.749; 7.262; 2.634. Vendus: 1.233; 715; 183; 1.472; 5.370; 2.634.

Gros bétail et veaux: vente mauvaise, cours en baisse. Moutons et porcs: vente calme et cours difficilement maintenus.

PARIS-CENTRE est en vente dans tous les kiosques de Nice.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Mairie de Fourchambault Le Maire de Fourchambault a l'honneur d'informer le public que le mercredi 22 août 1923, à 15 heures il sera procédé en la Mairie de ladite Ville 1^o à l'adjudication des fournitures de livres et manuels classiques aux élèves des Ecoles publiques communales de Fourchambault pour l'année scolaire 1923-1924. Montant approximatif: 12.000 francs. 2^o aussitôt après, à l'adjudication de la fourniture des charbons aux services municipaux. 30 tonnes de charbons tout venant et gaillette soit 20 tonnes pour les bains, 20 tonnes pour la Mairie et 40 tonnes pour les classes. On peut prendre connaissance des cahiers des charges de ces deux adjudications tous les jours, de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 heures, sauf le dimanche et jours fériés. Le Maire: D^r A. FAUCHER. 2336

VENTES

MACHINE à fixe BRELOUX 40 à 45 HP. Locomobile 7 HP., le tout en état de marche. MOTEURS d'occasion, poulies, transmissions. DORMONT, constructeur, r. Jean-Jaures, Nevers. COCKERS, 125 fr., jeunes cockers 4 mois, très beaux, origine remarquable. Bureau du Journal. 2382

CHAUSSURES A LA RENOMMÉE 2, Place du Lycée NEVERS Maison V. LEBLANC (Aucune Succursale) 4 Jours seulement 4 Du SAMEDI 11 au MARDI 14 AOUT GRANDE VENTE RÉCLAME DE FIN DE SAISON Rabais énorme Prix sans précédent Qualité supérieure Dans votre intérêt, n'achetez pas avant d'avoir vu les articles mis en vente pour Hommes - Dames - Fillettes - Enfants PROFITEZ-EN

CAMION WITTE 2 tonnes à 2 tonnes 5, en bon état de marche. S'adr. à M. JOUOT père, à Torteron (Cher). 2397

CYCLEGAR BENJAMIN 1923, 2/3 places, parfait état de marche. Eclairage et démarrage électrique. Bureau du Journal. 2399

CHIEN et CHIENNE GRIFONS Nivernais. CHIEN 3 ans, extra sur lièvre et chevreuil, renard, chasse seul et en meute, très fort. CHIENNE 18 mois, commencée à chasser, parents extra, à élever de suite, bas prix. JACOB Claude, à La Machine (Nièvre). 2378

FUSIL HAMMERLESS calibre 16, poudre T, toute garantie. ROUGIER, 13 bis, rue Félix-Faure, Nevers. 2401

Superbe FOX TERRIER, 10 mois. S'adr. à M. CHARROY, à Cuffy (Cher). 2403

A louer bourgeoisie PETITE MAISON DE CAMPAGNE, avec dépendances et jardin, 7 kilomètres de Nevers, gare et rivière. Bureau du Journal. 2380

LOCATIONS

PERSONNEL CHARRIETIER DE FORETS pour sortir 300 mètres cubes chênes en grume. Bon prix, canal 4 kilomètres. S'adr. à M. RENAUD, garde à Fleury-sur-Loire (Nièvre). 2335

AGENT demandé pour vente à crédit de valeurs à lots. Ecrire avec références N° 7.003. PUBLICITE LABOR, Saint-Etienne. 2382

DAME SEULE ou DEMOISELLE 30 à 40 ans, commerçante, bonne écriture, pour tenir caisse et quelques écritures à Nevers. Adresser demandes et références à Monsieur GEOFFROY, 45, rue Tabour, Orléans (Loiret). 2388

MENAGE, l'homme à tout faire, la femme cuisine, ménage et volailles. Sérieuses références. Bons gages. S'adr. à M. FIGAROL, Marçilly-en-Villette (Loiret). 2366

CUISINIÈRE et bonne d'enfants pour maison bourgeoise des environs de Nevers. Bureau du Journal. 2374

DIVERS

MORUES, SARDINES A L'HUILE. Représentants sérieux demandés par Maison installée près Paris. Ec. à: 4.060, BOULY, 11, boulevard des Italiens, Paris. 2384

J'EXPEDE 2 PANTALONS FANTAISIE, extra solide, franco cont. remb. 35 francs. Indiquer tour de taille à L. BLANC, 6, rue de l'Étrier, Marseille. 2389

POUR 13 fr. 85 l'envoie cont. remb. UN SERVICE DE TABLE de 4 nappes, 12 nappes, 24 serviettes, et une PRIME à toute commande. Ecr. ARTHUR, 93, rue Saint-Pierre, Marseille. 2365

100 FRANCS PAR MOIS à tous HOMME ou DAME, en occupant loisirs. Ecr. Parfumerie FEMINA, Nîmes. 2333

Officiers ministériels Etude de M^r Léon BUISSON notaire à Decize A VENDRE par adjudication En exécution d'une ordonnance de M. le président du Tribunal civil de Nevers. A La Machine, au bas du Bourg, au domicile de feu Mme veuve Devaux-Durand, le dimanche 19 août à 3 heures du soir, par le ministère de M^r Buisson, notaire. Mobilier, comprenant: Fourneau et ustensiles de cuisine, vaisselle, table et lit, chaises et quantités d'autres objets. Le tout dépendant de la succession de madame veuve Devaux-Durand. Au comptant, 15 % en sus des enchères. 2.161

DIVERS

SITUATION offerte dans chaque commune à personnes actives, retraités si possible. Ecrire Marcel GARIN, Huelles Salon de Provençe. 1307

A VENDRE TONNEAUX ayant contenu de l'encre d'imprimerie. S'adresser au bureau du journal.

Tous les accessoires Grande Pharmacie Parisienne 87, Rue du Commerce, NEVERS. Bandages, Bas à varices, Ceintures ventrières ou abdominales, Douches, Irrigateurs, Injecteurs, Objets d'allaitement, Appareils de frictions, Pulvérisateurs, Instruments hygiéniques et médicamenteux, Sondes, Thermomètres, etc. Vous êtes certain d'avoir le modèle le plus récent, le plus perfectionné et au meilleur prix à la

COMME IL AVAIT ÉTÉ DIT ! Les Grands Magasins du Stock 11, rue du Champ-de-Foire NEVERS Informent leur nombreuse clientèle que les arrivages qu'ils attendaient sont en vente: Outillage de toutes sortes tels que: tarauds, filières, vibrequins, scies à fer et à découper, niveaux, truelles, clés, etc. LAINAGES DIVERS depuis 4 fr. le mètre Paillasses, Pantalons et Vestes, Bleus usagés et quantités d'autres Articles nouveaux. Rappelent également l'utilité de leurs POMPES D'ARRASAGE à jet continu à 25 fr., pour la désinfection des écuries et tous les soins des bêtes malades.

Atelier de Réparation POUR AUTOMOBILES & MOTEURS En tous genres E. LUX Châtillon-en-Bazois SOUDURE AUTOGENE CYCLES & MOTOS PEUGEOT Pièces de rechange pour FORD

QUINCAILLERIE, FERS, CHARBONS Briquettes pour battages PINON & CORNEAU Châtillon-en-Bazois Bois et Matériaux de Construction Livraisons à domicile par Camion automobile TELEPHONE: 15

PUCES du Chien SAVON DECADE Destruction garantie en un seul lavage avec le véritable Mais exigez bien le véritable, portant la signature: Décade, Prix: 2 francs, dans les bonnes pharmacies. A défaut, envoi franco contre mandat à MM. DECADE et Cie, AUBILLAC (Cantal). Dépositaires: Nièvre: Pharm. BURNINANT, BERNAMONT, MONNOT et FOURNIER, à Nevers; BOYRON, à Guéigny; FOUACHE, à Eugény-L'Aix; SUCHET, à Fours; SUISSE et GRAUD, à St-Pierre-Modier; VINCENT, à Brion; MIGNOL et LEGRAND, à Corcy; POIRY, à Châtillon; DELABRIÈRE, à Cosne; PETIT, à Moulins-Engilbert; CARRE, à Decize; MOHIC et MOUGUY, à La Machine; Cher: LAGRILLIÈRE, à St-Martin-d'Aux; GRAND, CAMUS, DUSSEIGNE, à St-Lamand; GOUDY, à Mehun-sur-Yèvre; LARCHE, aux Aix-d'Angillon; CAVIEZEL, à Aubigny; GABERT et CARAT, à Cailan; MASSICART, à Châteaumeillant; JACQUET, à Châteauneuf-Cher; PIÉDON, à Dun-sur-Auron; MOULIN, à La Guerche

Fourrures en tous genres M. COMTE 41, Rue Marié-Davy, 41 - CLAMECY TRANSFORMATIONS - REPARATIONS

Cabinet dentaire L. LESPOT Chirurgien dentiste de la Faculté de Médecine de Paris 2, Rue Claude-Tillier, NEVERS Successeur de M. AUWERLE Soins EXTRACTIONS sans aucune douleur POSE D'APPAREILS EN TOUS GENRES Conditions de paiement Ouvert de 9 heures à 6 heures

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, JOAILLERIE Orfèvrerie Grand choix de Garnitures de Cheminées Grand assortiment de bagues pour fiançailles CADEAUX POUR MARIAGES Prix réduits toute concurrence à quelqé égale. Maison COLIN LEMAITRE-AMELOT A KAPPS, Successeur, 52, Rue du Commerce, Nevers

OPTIQUE MÉDICALE Lunettes, pince-nez, faces-à-mal, étuis, etc. Exécution rapide des Ordonnances Réparations soignées Achat d'or, d'argent, platine. Vieux dentiers

CONFORT MODERNE Electricité et T. S. F. SERRURERIE D'ART et DE BATIMENT E. GAUTIER 99, Grande-Rue, LA CHARITE Installations électriques complètes, appartements et usines GRILLES, PORTES, CLOTURES EN TOUS GENRES Entourages funéraires... Soudure autogène CHAUFFAGE CENTRAL ET CYCLES

Fabrique spéciale de Paletots de chèvre suisse Prévost-Maréchal FOURREUR-SPECIALISTE 12, Rue La Fayette, Nevers - Téléphone 1-42 Conserve de Fourrures pendant la Saison d'Été Réparations - Transformations

Dépuratif aux Algues Marines Le plus énergique des dépuratifs connus, fait merveille dans toutes les altérations du sang et maladies de la peau: Eczéma, démangeaisons, prurigo, furonculose, acné, couperose, rougeurs de la face, herpès, ulcères, plaies variéuses, hémorroïdes, arthritisme, douleurs rhumatismales, etc. chasse le bile, assouplit de sa purger, rend l'intestin libre, préserve des complications grippales. Le flacon: 5.50. Dépôt à Nevers, Phie FOURNIER, 53, rue du Commerce. Toutes pharmacies. A défaut écrire Laboratoires BOURILLOT, 6, rue Berthier, Dijon. Les 3 flacons franco domicile contre timbres, mandat ou remboursement 18 francs.

Hernieux... Ne croyez pas à la guérison promise par quelques charlatans ambulants ou marchands de bandages incomplets, possesseurs de médailles aussi mensongères que leurs connaissances inexistantes et qui ne voient que l'appât d'un bénéfice commercial, cela au détriment de votre bourse et surtout de votre santé. Sachez que MM. TEILLET-GILBERT, seuls véritables Bandagistes Spécialistes de la Région, 7, rue Saint-Etienne, NEVERS, sont à votre entière disposition pour vous donner leurs conseils et vous munir de l'Appareil sérieux indispensable à votre cas. Tous nos Appareils sont garantis de contention absolue BANDAGES - CEINTURES - BAS VARICES Tous appareils d'orthopédie sont exécutés dans nos ateliers par M. TEILLET, N. B. - Pour les dames, les applications sont faites par Mme TEILLET, sage femme, spécialiste-herniaire de la faculté de Médecine de Paris. MM. TEILLET GILBERT ne sont, ni herboristes, ni pharmaciens, mais les seuls véritables Bandagistes-Orthopédistes de la région, à qui tous les médecins adressent leurs malades, certains à l'avance qu'ils obtiendront toute satisfaction.

UN PRÊTRE GUÉRI offre de faire connaître GRATUITEMENT le moyen infailible de GUÉRIR MAUX D'ESTOMAC: ulcères, aigreurs, constipations, gastrites, gastralgies, vomissements, glaires, vertiges, gonflements, etc. Ecrire à: M. L'abbé PASQUET, curé de Villegeorgis, p. Levroux (Indre).

VOYEZ A LA GARE L'AUTO 10 PLACES SERVICE NEVERS ET SES ENVIRONS Pour Courses, Noces, Promenades

PLUS d'IVROGNES Poudre JANEHO, inoffensive, sans goût, 7 francs. Ecrire ESTACHY, 14, rue Beaurepaire, PARIS. JOUBERTON RAPIDE & ORFÈVRE

Crédit Foncier de France PRETS HYPOTHECAIRES AUX PARTICULIERS avec amortissement de 10 à 75 ans Remboursement par anticipation à volonté, même par fractions. A l'expiration du délai choisi, l'emprunteur trouve complètement remboursé en principal et intérêts. PRETS AUX DÉPARTEMENTS Communes, Syndicats et Etablissements publics H. PEIGNEUX, dir. 26, rue des Trois-Carreaux, NEVERS

OUVRAGES DE DAMES A JEANNE D'ARC 6, Place du Lycée, NEVERS Dentelles, Broderies, Trousseau, layettes - SPECIALITE POUR AMEUBLEMENT - DESSINS ET MONTAGES D'OUVRAGES A qualité égale, infériorité de prix

Équarrissage de la Nièvre SOCIÉTÉ NIVERNAISE Etablissements Maurice CORBERY Enlèvement immédiat de tous animaux morts ou hors d'usage ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES Bureau de commandes: 15, Rue des Merciers, NEVERS - Téléph. 0-08 USINE DES FOUILLES Clos d'Équarrissage - Téléphone: 2-61 Télégramme: CORBERY - NEV 21 ou SOCIÉTÉ NIVERNAISE

ANTHRACITES BELGES pour Chauffage Central et Phares GEORGES FRAGNY DECIZE (Nièvre) - Téléph. 27 Gros Stocks Liens de moisson Ficelle-Heuse « Pure Sisa! » Américaine Briquettes Battages

VINS FINS & MARCS DE BOURGOGNE Armand NAULOT BEAUNE (Côte-d'Or) Commission - Exportation

Entreprises Électriques du Centre - Montceau-les-Mines INSTALLATIONS GÉNÉRALES FOURNITURES - RÉPARATIONS LUSTRIERIE - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE LAMPES MONOWATT ET DEMI-WATT TELEPHONE SANS FIL - AUDITIONS TARIF SUR DEMANDE